Programmes d'intégration cantonaux 2014-2017 (PIC I)

Résultats de l'enquête en ligne menée auprès des délégués cantonaux et communaux à l'intégration

Christian Bolliger, Michèle Gerber, Christian Rüefli

Berne, le 12 juin 2019

Sommaire

1 Introduction……5

2 Domaine d'encouragement Première information et besoins particuliers……6

2.1 Offres proposées et mesures mises en œuvre par les cantons……6

2.2 Bilan des objectifs stratégiques du programme……7

2.3 Difficultés relatives aux objectifs stratégiques du programme……8

3 Domaine d'encouragement Conseil……9

3.1 Offres proposées et mesures mises en œuvre par les cantons……9

3.2 Bilan des objectifs stratégiques du programme……11

3.3 Difficultés relatives à la réalisation des objectifs……12

4 Domaine d'encouragement Protection contre la discrimination……13

4.1 Offres proposées et mesures mises en œuvre par les cantons……13

4.2 Bilan des objectifs stratégiques du programme……14

4.3 Difficultés relatives à la réalisation des objectifs……15

5 Domaine d'encouragement Langue……16

5.1 Offres proposées et mesures mises en œuvre par les cantons……16

5.2 Bilan des objectifs stratégiques du programme……17

5.3 Difficultés relatives à la réalisation des objectifs……17

6 Domaine d'encouragement Encouragement préscolaire……18

6.1 Offres proposées et mesures mises en œuvre par les cantons……18

6.2 Bilan des objectifs stratégiques du programme……19

6.3 Difficultés relatives à la réalisation des objectifs……20

7 Domaine d'encouragement Employabilité……21

7.1 Offres proposées et mesures mises en œuvre par les cantons……21

7.2 Bilan des objectifs stratégiques du programme……22

7.3 Difficultés relatives à la réalisation des objectifs……23

8 Domaine d'encouragement Interprétariat communautaire……24

8.1 Bilan des objectifs stratégiques du programme……25

8.2 Difficultés relatives à la réalisation des objectifs……25

9 Domaine d'encouragement Intégration sociale……26

9.1 Bilan des objectifs stratégiques du programme……27

9.2 Difficultés relatives à la réalisation des objectifs……27

10 Évaluation comparative des domaines d'encouragement……28

10.1 Prestations dans les différents domaines d'encouragement……28

10.2 Rapprochement de l'objectif……29

10.3 Difficultés dans les différents domaines d'encouragement……30

11 Questions d'ordre général sur le programme d'intégration cantonal……31

11.1 Perception de l'intégration par l'opinion publique 31

11.2 Collaboration entre le canton et les communes 31

11.3 Collaboration entre l'encouragement spécifique de l'intégration et les structures ordinaires..... 32

11.4 Prise en compte des migrantes et migrants 34

Annexe : Questionnaire……35

1 Introduction

Sur mandat du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), l'agence Büro Vatter a mené une enquête en ligne auprès des délégués cantonaux et communaux à l'intégration à propos des programmes d'intégration cantonaux de 2014 à 2017 (PIC I). Ce sondage visait à donner un aperçu des modifications qu'a connues la politique d'intégration des cantons depuis l'introduction des PIC I. Pour les huit domaines d'encouragement, les délégués cantonaux à l'intégration ont relevé les points suivants :

- *Prestations :* Quelles prestations ont été introduites, modifiées ou maintenues sans changement par les cantons dans le cadre des PIC I ?
- *Progrès :* Dans quelle mesure les PIC I ont-il permis de se rapprocher des objectifs stratégiques du programme ?
- *Défis :* Quels défis ou difficultés les cantons ont-ils rencontrés dans chacun des domaines d'encouragement ?

Pour compléter, des questions ont été posées aux délégués cantonaux et communaux à l'intégration concernant la perception de l'intégration par l'opinion publique, la collaboration entre canton et communes, la collaboration entre l'encouragement spécifique de l'intégration et les structures ordinaires, et l'implication des migrants dans l'encouragement de l'intégration.

Voici les résultats des analyses statistiques de l'enquête.

Précisions sur la procédure :

- *Élaboration du questionnaire (en annexe) :* en définissant les questions clés du projet, les mandataires ont élaboré un avant-projet. Ensuite, sur la base des avis émis par le groupe d'accompagnement du projet et le comité directeur de la conférence des délégués à l'intégration, ils ont rédigé le premier jet du questionnaire. Après un nouvel avis du groupe d'accompagnement du projet, ils ont procédé aux améliorations avant de le faire traduire (par le SEM) et de le programmer.
- *Durée de l'enquête :* les délégués à l'intégration ont eu accès au questionnaire le 12 juillet 2018 et les dernières réponses sont parvenues mi-septembre 2018.
- *Participants :* les 52 délégués à l'intégration ont été invités à y répondre, à partir de la liste d'adresses que détient le SEM (état au 1er avril 2018). Parmi eux, 44 ont accepté de participer, dont les 26 délégués cantonaux et 18 délégués communaux. Tous devaient répondre à des questions d'ordre général sur les évolutions relatives aux PIC, mais les délégués cantonaux devaient en plus répondre à des questions sur les domaines d'encouragement.

2 Domaine d'encouragement Première information et besoins particuliers

Objectif stratégique du programme 1 : *Toute personne arrivant de l'étranger dans la perspective de séjourner légalement et durablement en Suisse se sent bienvenue et est informée sur les conditions de vie essentielles ainsi que sur les offres en matière d'intégration.*

Objectif stratégique du programme 2 : *Les immigrés qui présentent des besoins spécifiques en matière d'intégration se voient proposer des mesures d'encouragement adéquates, dès que possible mais au plus tard une année après leur arrivée. (De par la loi, les ressortissants des États UE/AELE ne peuvent pas être obligés de suivre des mesures d'intégration.)*

2.1 Offres proposées et mesures mises en œuvre par les cantons

Prestations sur lesquelles porte l'enquête

Entretiens de première information (invitation/convocation des nouveaux arrivants à un entretien)
Bureau d'information pour les premières informations (p. ex. avec un service de consultation ou après inscription, accès facilité)
Réunions d'information
Plateforme d'information web
Distribution d'une brochure contenant des premières informations ou d'autres documents d'information écrits
Formation du personnel communal
Conclusion (et encadrement) de conventions d'intégration (conformément à l'art. 54, al. 1, LEtr)
Saisie des besoins en matière d'encouragement de l'intégration
Autres prestations, précisez : …

Prestations introduites, modifiées ou maintenues sans changement dans le cadre du PIC et prestations fournies hors du PIC

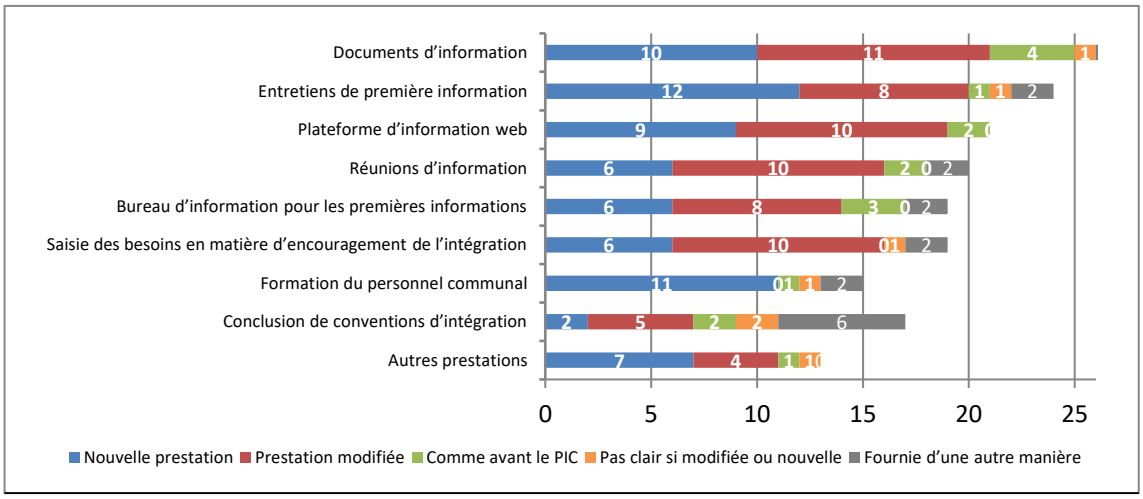

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration. Réponses à la première et à la deuxième question du domaine d'encouragement. **Nouvelle prestation :** la prestation vient d'être introduite; **Prestation modifiée :** la prestation a été repensée sur les plans conceptuel et/ou qualitatif et/ou complétée et/ou transférée dans les structures ordinaires ; **Comme avant le PIC :** la prestation a été maintenue sans changement ; **Pas clair si modifiée ou nouvelle :** la prestation est réalisée dans le cadre du PIC, mais pas d'autre indication disponible ; **Fournie d'une autre manière :** la prestation a été réalisée par le canton, mais pas dans le cadre du PIC.

2.2 Bilan des objectifs stratégiques du programme

Rapprochement des objectifs stratégiques du programme de ce domaine d'encouragement

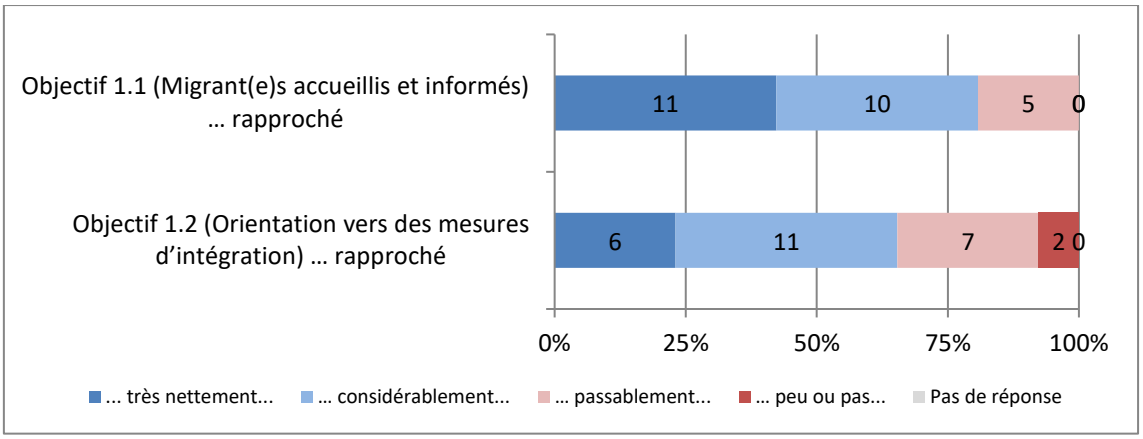

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration

2.3 Difficultés relatives aux objectifs stratégiques du programme

Difficultés que posent les objectifs stratégiques du programme

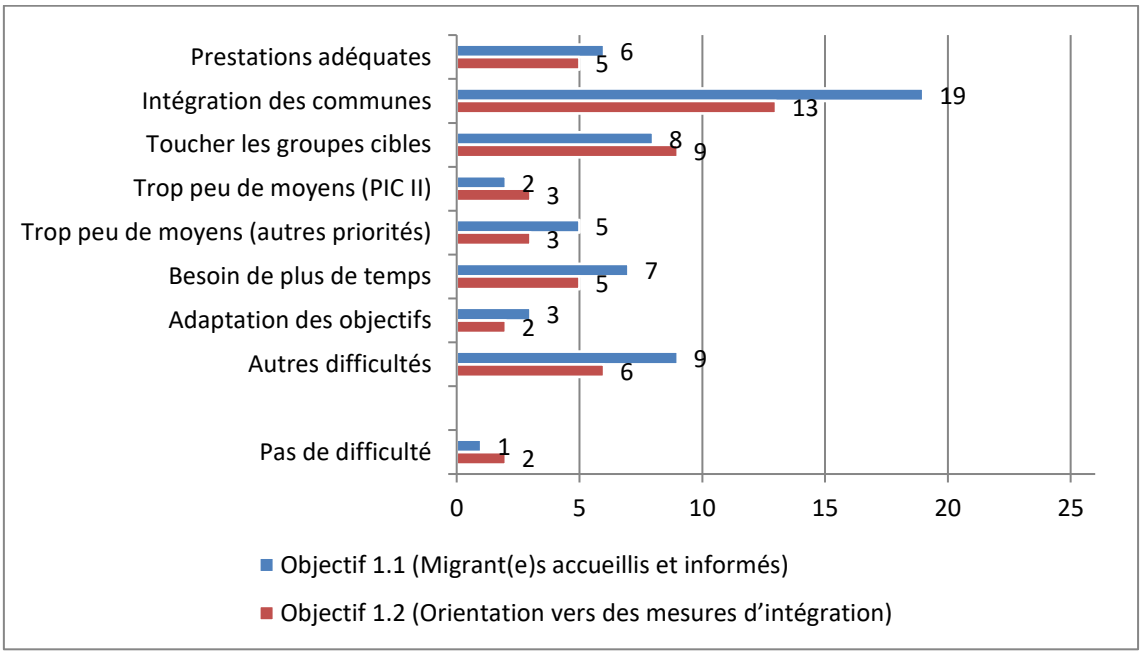

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration

3 Domaine d'encouragement Conseil

Objectif stratégique du programme 1 : *Les immigrés sont informés et conseillés en matière d'apprentissage de la langue, de maîtrise du quotidien et d'intégration professionnelle et sociale.*

Objectif stratégique du programme 2 : *Les institutions des structures ordinaires ainsi que d'autres cercles intéressés sont informés, conseillés et accompagnés pour éliminer les obstacles à l'intégration, pour les processus d'ouverture transculturelle et la mise à disposition de mesures spéciales en faveur de groupes-cibles.*

Objectif stratégique du programme 3 : *La population est informée de la situation particulière des étrangères et étrangers, des objectifs et principes de base de la politique d'intégration et de l'encouragement de l'intégration.*

3.1 Offres proposées et mesures mises en œuvre par les cantons

Prestations sur lesquelles porte l'enquête

Au moins un service qui informe et conseille les migrantes et les migrants de manière compétente et approfondie sur les questions d'**apprentissage de la langue**
Au moins un service qui informe et conseille les migrantes et les migrants de manière compétente et approfondie sur les questions de **maîtrise des exigences du quotidien (entre autres questions relevant du droit des étrangers et des relations avec les autorités)**
Au moins un service qui informe et conseille de manière compétente et approfondie les migrantes et les migrants sur les questions d'**intégration professionnelle**
Au moins un service qui informe et conseille de manière compétente et approfondie les migrantes et les migrants sur les questions d'**intégration sociale**
Au moins un service qui soutient les migrantes et les migrants dans la **reconnaissance et la validation de l'expérience professionnelle à l'étranger et des diplômes étrangers**
Vue d'ensemble des services de consultation pour les migrantes et les migrants disponible sur Internet
Au moins un service qui informe et conseille les institutions des structures ordinaires et d'autres cercles intéressés sur les thèmes conformément à l'objectif du programme 2 (veuillez inscrire sous « Remarques » les institutions qui peuvent bénéficier de conseils)
Manifestations d'information pour la population
Actions d'information et de sensibilisation ciblées pour certains groupes de la population, p. ex. les écoliers ou les employeurs (veuillez citer des exemples sous « Remarques »)
Campagne médiatique d'information et de sensibilisation pour la population
Mesures de communication : site web, magazine, émissions de radio, etc. (veuillez citer des exemples sous « Remarques »)
Autres prestations, précisez : …

Prestations introduites, modifiées ou maintenues sans changement dans le cadre du PIC et prestations fournies hors du PIC

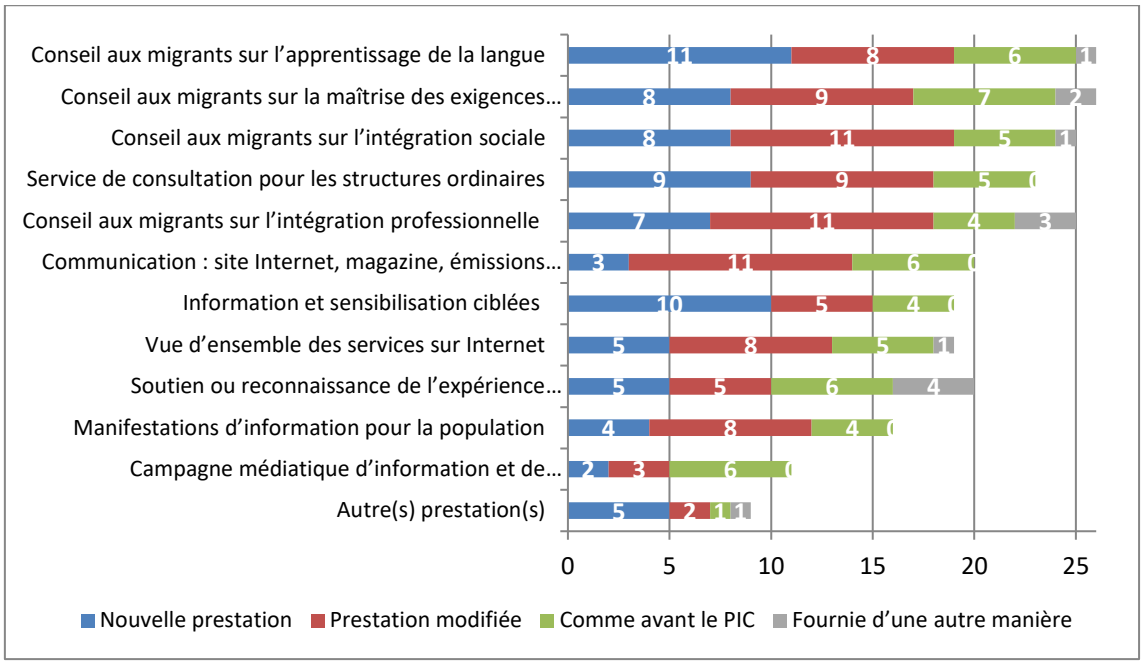

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration. Réponses à la première et à la deuxième question du domaine d'encouragement. **Nouvelle prestation :** la prestation vient d'être introduite; **Prestation modifiée :** la prestation a été repensée sur les plans conceptuel et/ou qualitatif et/ou complétée et/ou transférée dans les structures ordinaires ; **Comme avant :** la prestation a été maintenue sans changement ; **Pas clair si modifiée ou nouvelle :** la prestation est réalisée dans le cadre du PIC, mais pas d'autre indication disponible ; **Fournie d'une autre manière :** la prestation a été réalisée par le canton, mais pas dans le cadre du PIC.

Remarque : les données de la catégorie « Campagne médiatique d'information et de sensibilisation » ne sont pas pertinentes ici. Les cantons ont inclus ici certaines activités qui ne peuvent pas être évaluées en tant que telles dans le cadre de la campagne.

3.2 Bilan des objectifs stratégiques du programme

Rapprochement des objectifs stratégiques du programme de ce domaine d'encouragement

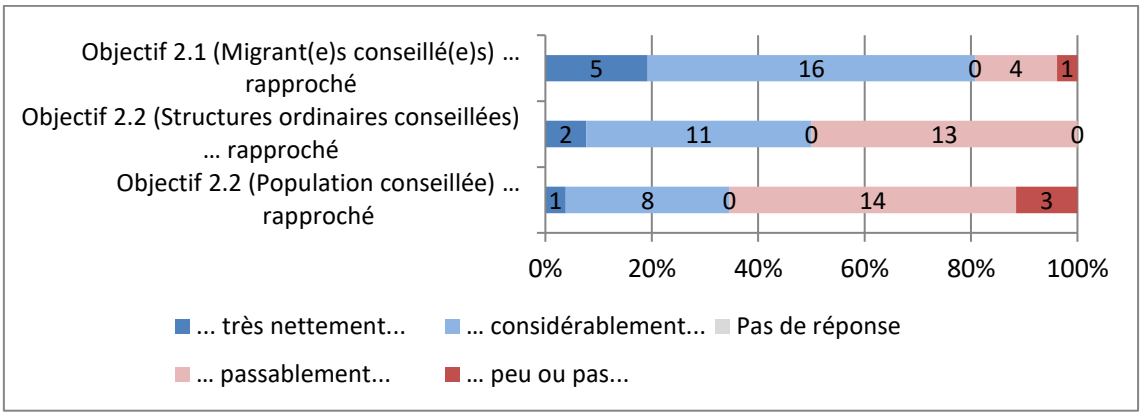

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration

3.3 Difficultés relatives à la réalisation des objectifs

Difficultés que posent les objectifs stratégiques du programme

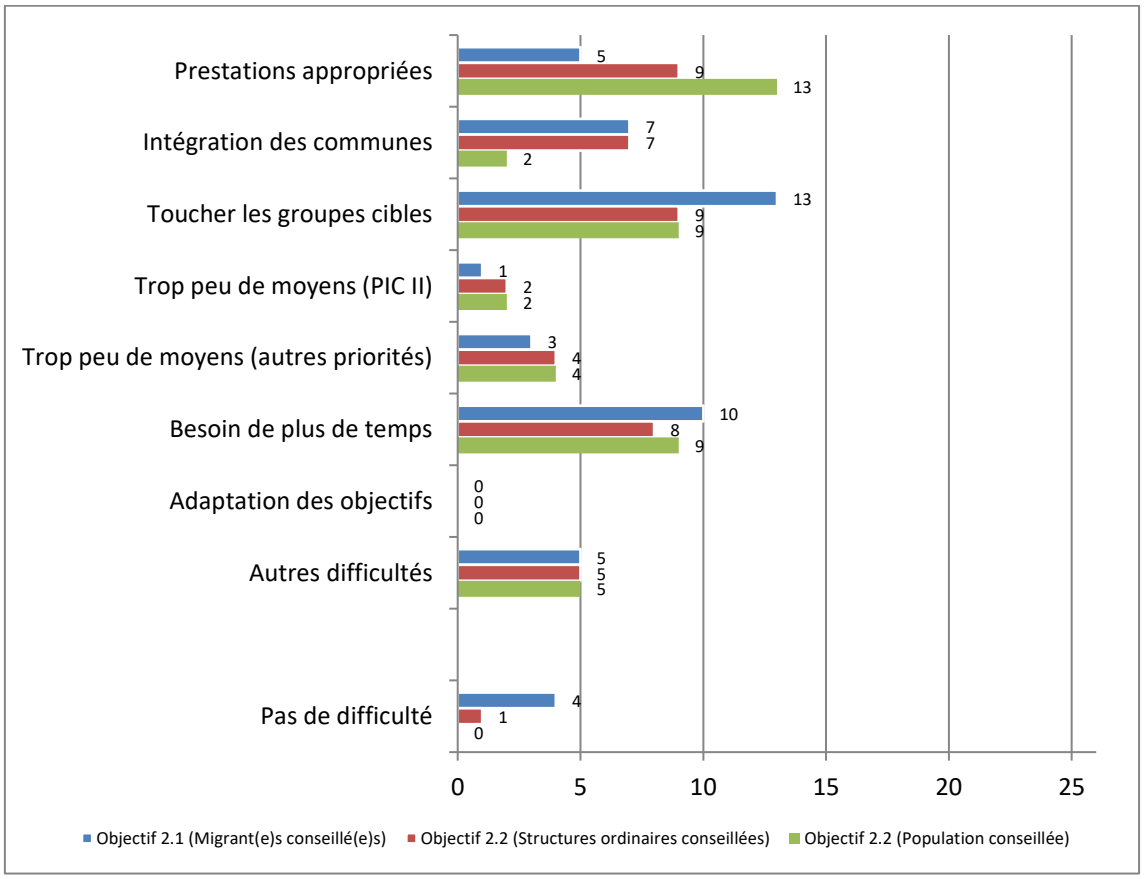

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration

4 Domaine d'encouragement Protection contre la discrimination

Objectif stratégique du programme 1 : *Les institutions des structures ordinaires et d'autres cercles intéressés sont informés et conseillés sur les questions de protection contre la discrimination.*

Objectif stratégique du programme 2 : *Toute personne discriminée en raison de ses origines ou de sa race peut obtenir un conseil et un soutien qualifiés.*

4.1 Offres proposées et mesures mises en œuvre par les cantons

Prestations sur lesquelles porte l'enquête

Au moins un service qui informe et conseille les institutions des structures ordinaires sur la protection contre la discrimination (veuillez inscrire sous « Remarques » les institutions qui peuvent bénéficier de conseils)
Au moins un service qui conseille et soutient les victimes d'une discrimination fondée sur l'origine ethnique ou la race
Formation continue dans le domaine de la sensibilisation des institutions des structures ordinaires au thème de la discrimination (veuillez inscrire sous « Remarques » les institutions qui ont pu bénéficier de cours de formation continue)
Manifestations et projets visant à sensibiliser les institutions des structures ordinaires au thème de la discrimination (p. ex. « semaine d'actions contre le racisme »). Veuillez citer des exemples sous « Remarques ».
Autres prestations, précisez : …

Prestations introduites, modifiées ou maintenues sans changement dans le cadre du PIC et prestations fournies hors du PIC

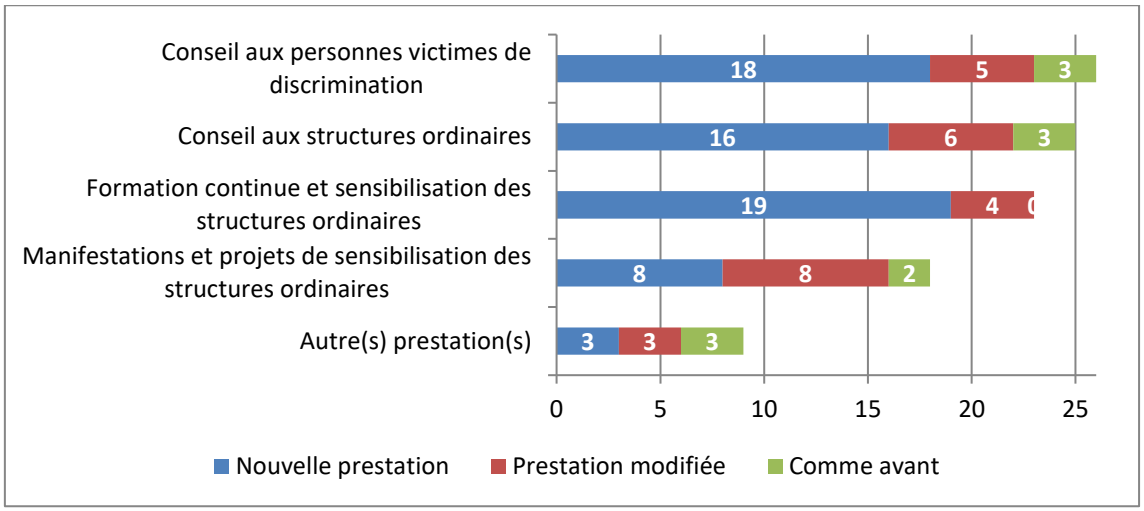

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration. Réponses à la première et à la deuxième question du domaine d'encouragement. **Nouvelle prestation :** la prestation vient d'être introduite; **Prestation modifiée :** la prestation a été repensée sur les plans conceptuel et/ou qualitatif et/ou complétée et/ou transférée dans les structures ordinaires ; **Comme avant :** la prestation a été maintenue sans changement ; **Pas clair si modifiée ou nouvelle :** la prestation est réalisée dans le cadre du PIC, mais pas d'autre indication disponible ; **Fournie d'une autre manière :** la prestation a été réalisée par le canton, mais pas dans le cadre du PIC.

4.2 Bilan des objectifs stratégiques du programme

Rapprochement des objectifs stratégiques du programme de ce domaine d'encouragement

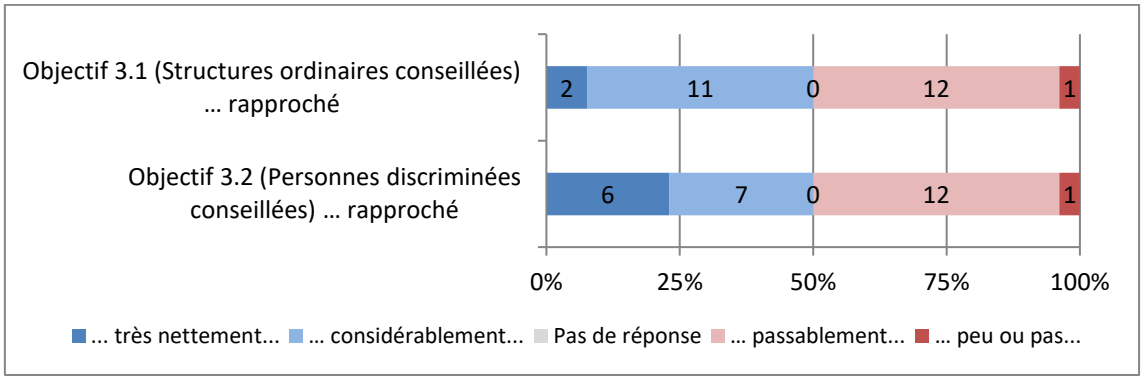

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration

4.3 Difficultés relatives à la réalisation des objectifs

Difficultés que posent les objectifs stratégiques du programme

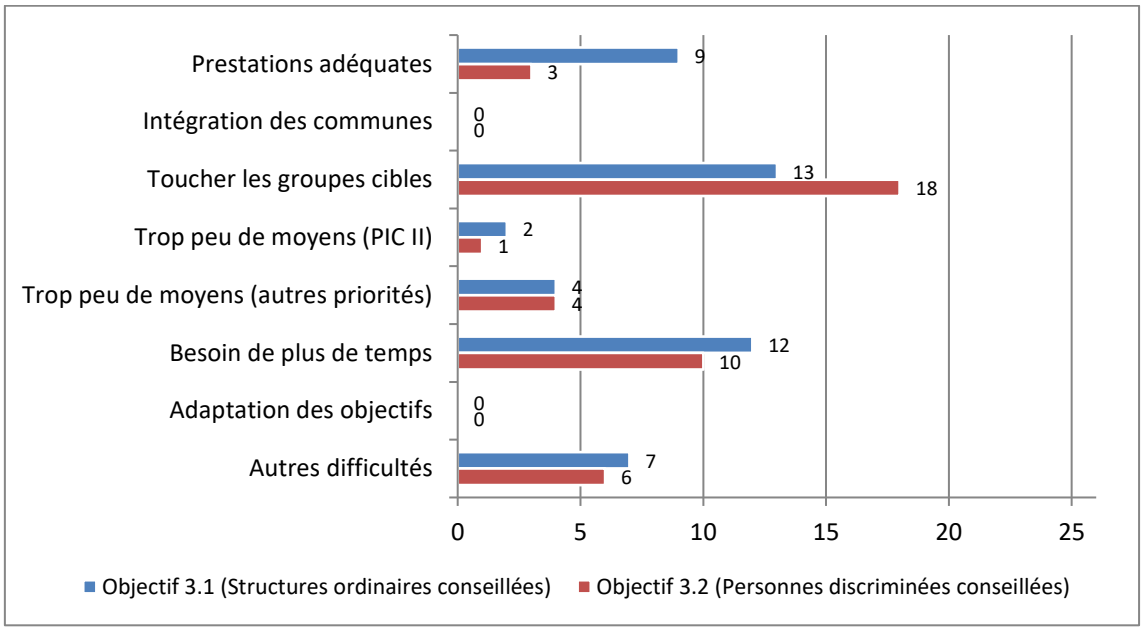

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration

5 Domaine d'encouragement Langue

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés disposent des connaissances d'une langue nationale nécessaires à leur communication au quotidien et appropriées à leur situation professionnelle.*

5.1 Offres proposées et mesures mises en œuvre par les cantons

Prestations sur lesquelles porte l'enquête

Cours d'alphabétisation
Cours de langues, niveau A1 à B1 (si vous proposez (également) des cours de langues d'un niveau supérieur à B1, vous pouvez le préciser sous « Autres prestations »)
Autres mesures d'encouragement linguistique pour adultes (veuillez citer des exemples sous « Remarques »)
Mesures de développement de la qualité dans les offres d'encouragement linguistique (formation continue, qualification, accompagnement)
Autres prestations, précisez : …

Prestations introduites, modifiées ou maintenues sans changement dans le cadre du PIC et prestations fournies hors du PIC

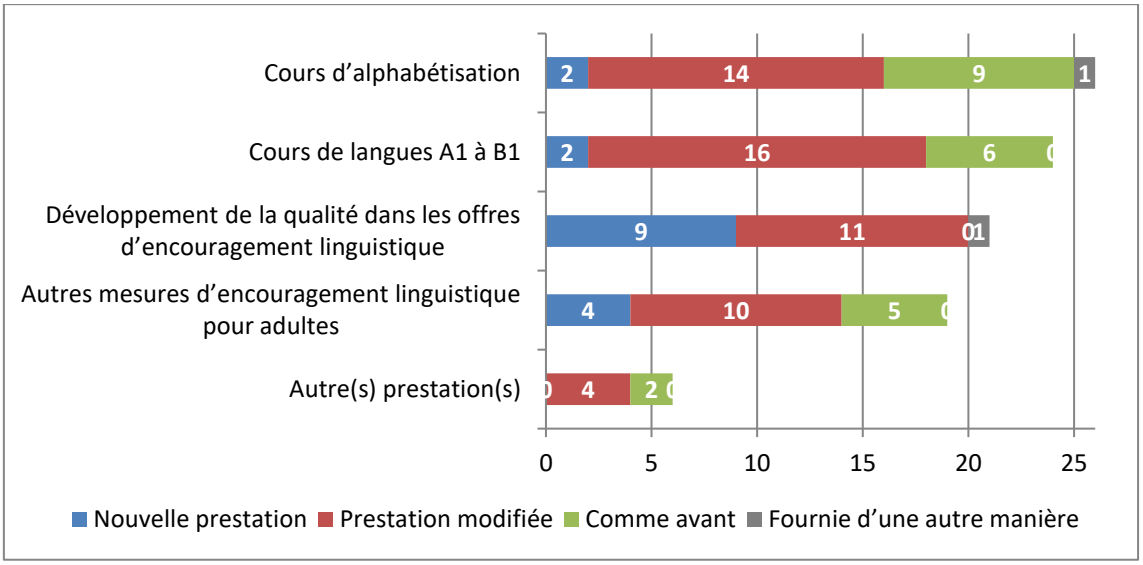

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration. Réponses à la première et à la deuxième question du domaine d'encouragement. **Nouvelle prestation :** la prestation vient d'être introduite; **Prestation modifiée :** la prestation a été repensée sur les plans conceptuel et/ou qualitatif et/ou complétée et/ou transférée dans les structures ordinaires ; **Comme avant :** la prestation a été maintenue sans changement ; **Pas clair si modifiée ou nouvelle :** la prestation est réalisée dans le cadre du PIC, mais pas d'autre indication disponible ; **Fournie d'une autre manière :** la prestation a été réalisée par le canton, mais pas dans le cadre du PIC.

5.2 Bilan des objectifs stratégiques du programme

Rapprochement des objectifs stratégiques du programme de ce domaine d'encouragement

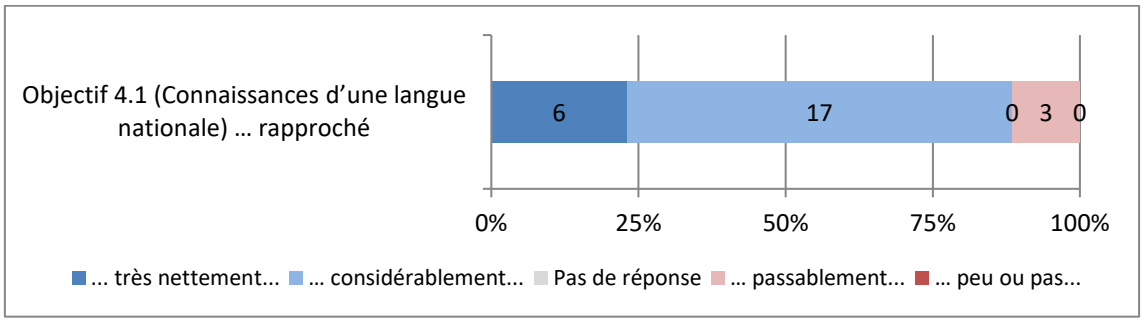

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration

5.3 Difficultés relatives à la réalisation des objectifs

Difficultés que posent les objectifs stratégiques du programme

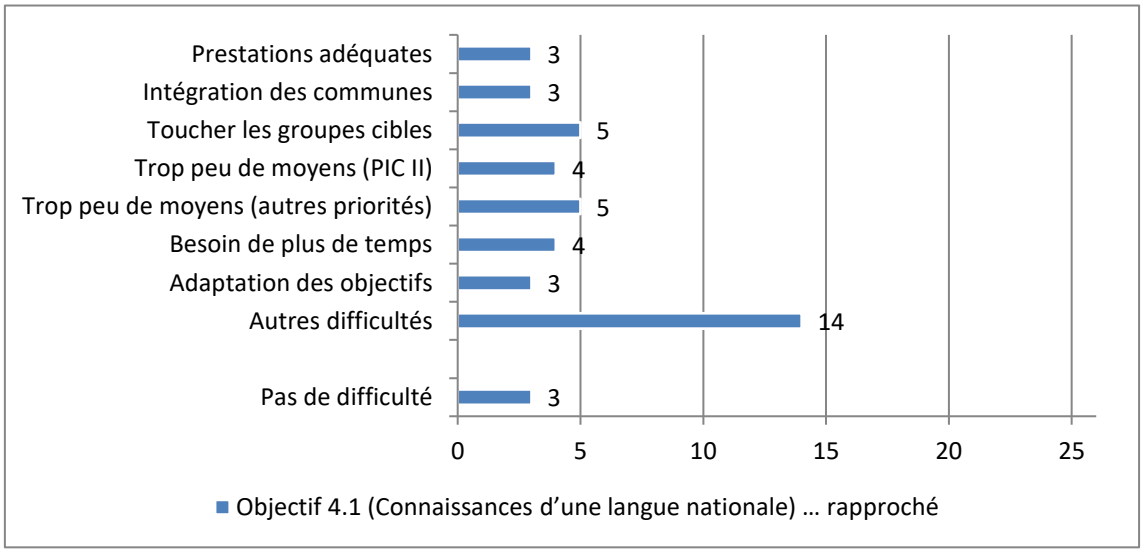

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration

6 Domaine d'encouragement Encouragement préscolaire

Objectif stratégique du programme : *Les familles de migrants ont accès à des offres d'encouragement préscolaire adaptées à leur situation familiale, dans le respect du principe des chances.*

6.1 Offres proposées et mesures mises en œuvre par les cantons

Prestations sur lesquelles porte l'enquête

Mise en place/ouverture de services de consultation pour femmes enceintes accessibles aux familles de migrants et répondant à leurs besoins
Mise en place/ouverture de services de consultation pour parents accessibles aux familles de migrants et répondant à leurs besoins
Mise en place/ouverture de structures d'accueil extra-familial (groupes de jeu, garderies) accessibles aux familles de migrants et répondant à leurs besoins
Subventionnement de places dans les structures d'accueil extra-familial (groupes de jeu, garderies)
Encouragement linguistique précoce dans les structures d'accueil extra-familial (groupes de jeu, garderies)
Mise en place/développement d'offres de formation des parents accessibles aux familles de migrants et répondant à leurs besoins
Sensibilisation des parents des familles de migrants aux thèmes de l'encouragement préscolaire (veuillez citer des exemples sous « Remarques »)
Encouragement de la langue maternelle des enfants issus de familles de migrants
Développement de la qualité dans les offres d'encouragement préscolaire par le biais de la formation continue, de la qualification ou de l'accompagnement
Renforcement des compétences interculturelles dans les offres d'encouragement préscolaire par le biais de la formation continue, de la qualification ou de l'accompagnement
Mise en place/développement d'autres offres d'encouragement préscolaire accessibles aux familles de migrants et répondant à leurs besoins (veuillez citer des exemples sous « Remarques »)
Autres prestations, précisez : …

Prestations introduites, modifiées ou maintenues sans changement dans le cadre du PIC et prestations fournies hors du PIC

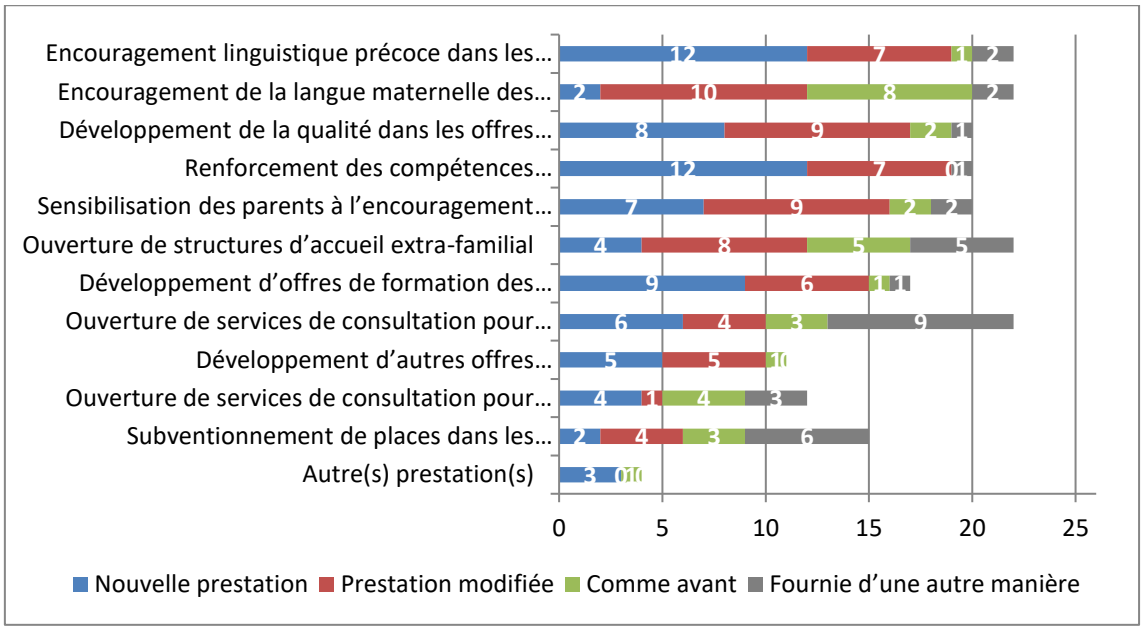

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration. Réponses à la première et à la deuxième question du domaine d'encouragement. **Nouvelle prestation :** la prestation vient d'être introduite; **Prestation modifiée :** la prestation a été repensée sur les plans conceptuel et/ou qualitatif et/ou complétée et/ou transférée dans les structures ordinaires ; **Comme avant :** la prestation a été maintenue sans changement ; **Pas clair si modifiée ou nouvelle :** la prestation est réalisée dans le cadre du PIC, mais pas d'autre indication disponible ; **Fournie d'une autre manière :** la prestation a été réalisée par le canton, mais pas dans le cadre du PIC.

6.2 Bilan des objectifs stratégiques du programme

Rapprochement des objectifs stratégiques du programme de ce domaine d'encouragement

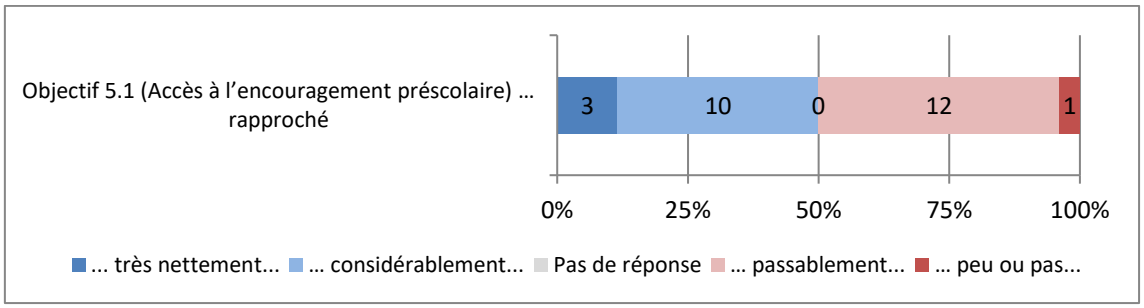

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration

6.3 Difficultés relatives à la réalisation des objectifs

Difficultés que posent les objectifs stratégiques du programme

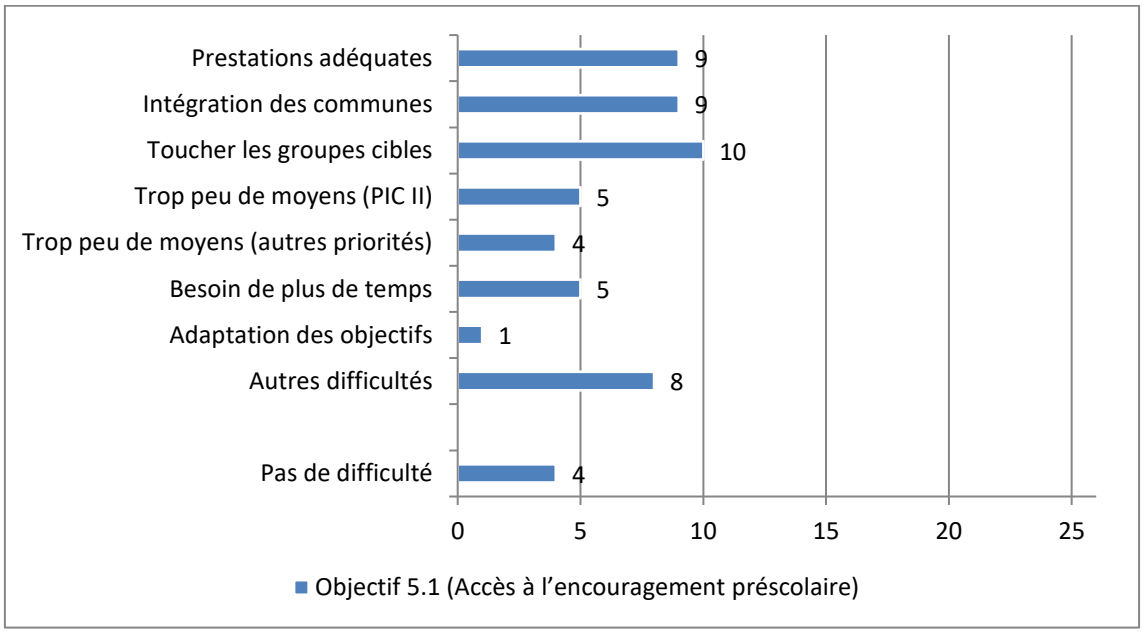

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration

7 Domaine d'encouragement Employabilité

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés qui n'ont pas accès aux offres des structures ordinaires peuvent recourir à une offre d'encouragement visant à améliorer leur employabilité.*

7.1 Offres proposées et mesures mises en œuvre par les cantons

Prestations sur lesquelles porte l'enquête

Transmission de compétences de base (technologie de l'information et de la communication TIC, mathématiques élémentaires) pour encourager les capacités d'apprentissage et l'employabilité
Programmes de qualification (avec l'objectif d'accéder directement au marché du travail)
Programmes d'occupation (objectif : structure journalière)
Encadrement en cours d'emploi et soutien de l'emploi
Préparation aux offres transitoires (encouragement des capacités d'apprentissage)
Accessibilité aux offres transitoires (entre autres prise en charge des coûts, financements de départ)
Modèles de salaires partiels et allocations d'initiation au travail
Mesures d'intégration des employeurs dans l'encouragement à l'employabilité (veuillez citer des exemples sous « Remarques »)
Autres prestations, précisez : …

Prestations introduites, modifiées ou maintenues sans changement dans le cadre du PIC et prestations fournies hors du PIC

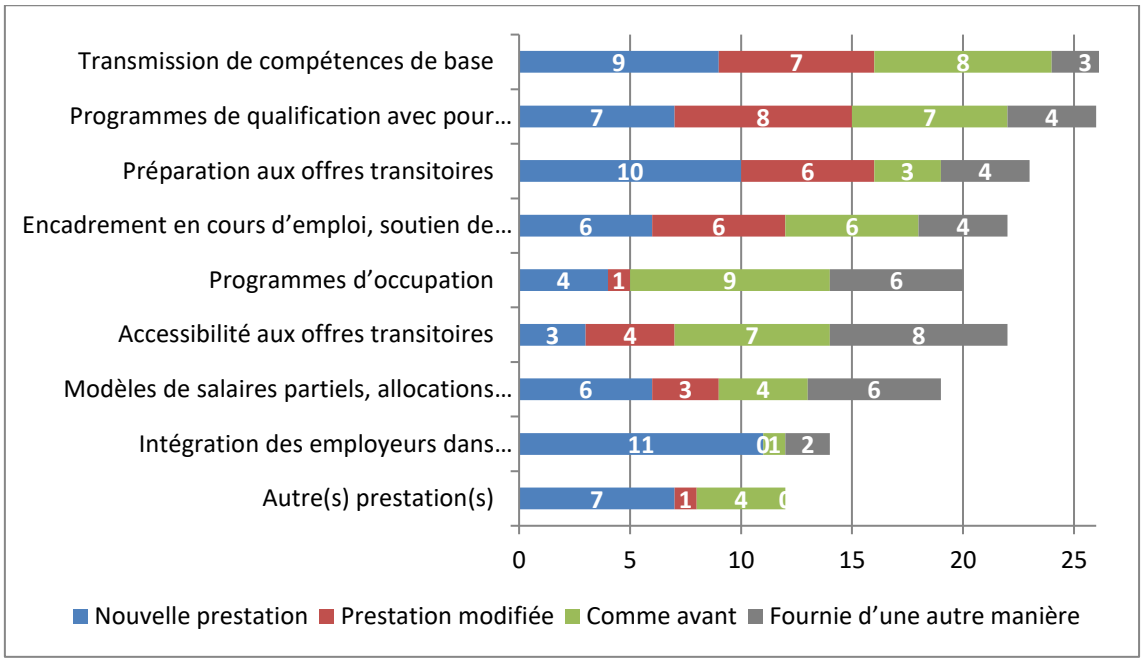

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration. Réponses à la première et à la deuxième question du domaine d'encouragement. **Nouvelle prestation :** la prestation vient d'être introduite; **Prestation modifiée :** la prestation a été repensée sur les plans conceptuel et/ou qualitatif et/ou complétée et/ou transférée dans les structures ordinaires ; **Comme avant :** la prestation a été maintenue sans changement ; **Pas clair si modifiée ou nouvelle :** la prestation est réalisée dans le cadre du PIC, mais pas d'autre indication disponible ; **Fournie d'une autre manière :** la prestation a été réalisée par le canton, mais pas dans le cadre du PIC.

7.2 Bilan des objectifs stratégiques du programme

Rapprochement des objectifs stratégiques du programme de ce domaine d'encouragement

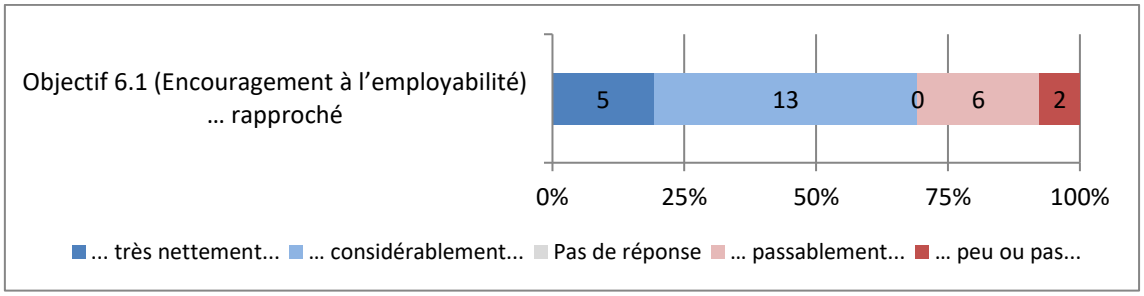

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration

7.3 Difficultés relatives à la réalisation des objectifs

Difficultés que posent les objectifs stratégiques du programme

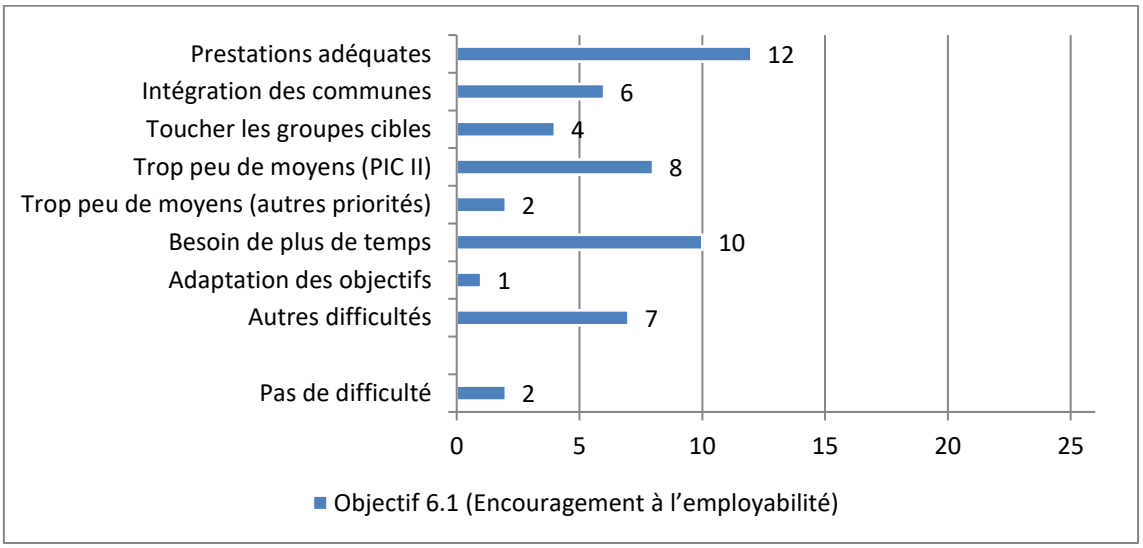

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration

8 Domaine d'encouragement Interprétariat communautaire

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés ainsi que les collaborateurs des structures ordinaires peuvent recourir dans certaines situations de dialogue (informations complexes, thématiques très personnelles, procédures administratives) à un service professionnel d'interprétariat communautaire pour des prestations de haute qualité.*

Prestations sur lesquelles porte l'enquête

Financement du placement d'interprètes communautaires
Promotion de la notoriété de l'interprétariat communautaire auprès des migrants
Sensibilisation à l'interprétariat communautaire auprès des institutions des structures ordinaires
Mesures de développement et d'assurance de la qualité de l'interprétariat communautaire
Autres prestations, précisez : …

Prestations introduites, modifiées ou maintenues sans changement dans le cadre du PIC et prestations fournies hors du PIC

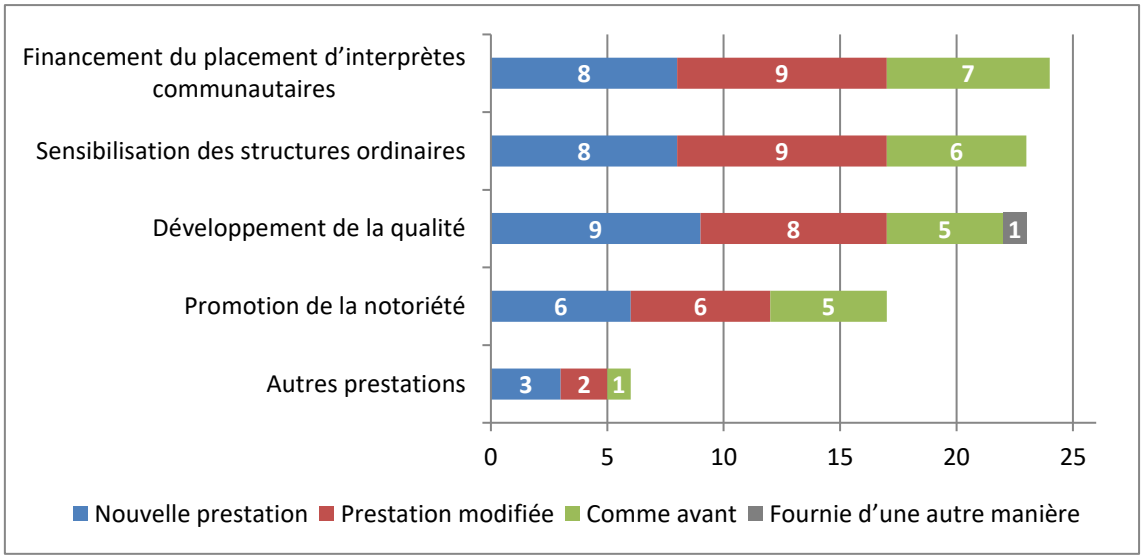

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration. Réponses à la première et à la deuxième question du domaine d'encouragement. **Nouvelle prestation :** la prestation vient d'être introduite; **Prestation modifiée :** la prestation a été repensée sur les plans conceptuel et/ou qualitatif et/ou complétée et/ou transférée dans les structures ordinaires ; **Comme avant :** la prestation a été maintenue sans changement ; **Pas clair si modifiée ou nouvelle :** la prestation est réalisée dans le cadre du PIC, mais pas d'autre indication disponible ; **Fournie d'une autre manière :** la prestation a été réalisée par le canton, mais pas dans le cadre du PIC.

8.1 Bilan des objectifs stratégiques du programme

Rapprochement des objectifs stratégiques du programme de ce domaine d'encouragement

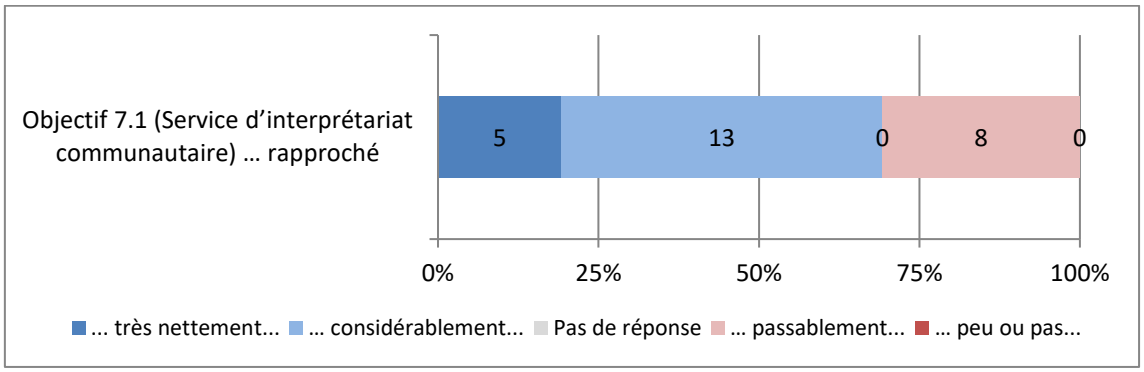

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration

8.2 Difficultés relatives à la réalisation des objectifs

Difficultés que posent les objectifs stratégiques du programme

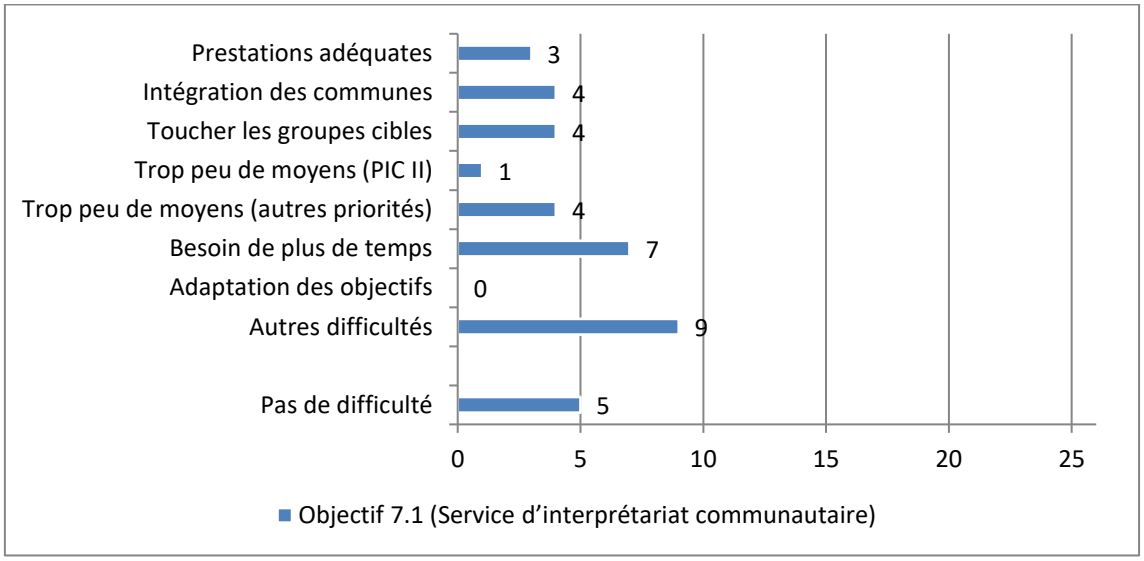

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration

9 Domaine d'encouragement Intégration sociale

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés participent à la vie sociale dans leur voisinage, que ce soit la commune ou le quartier, et s'engagent dans des organisations de la société civile.*

Prestations sur lesquelles porte l'enquête

Encouragement de l'intégration sociale des migrants **dans la commune ou le quartier** (p. ex. bénévolat, organisation de rencontres ; veuillez citer des exemples sous « Remarques »)
Encouragement de l'intégration sociale des migrants **dans des organisations de la société civile** (p. ex. associations ; veuillez citer des exemples sous « Remarques »)
Autres prestations, précisez : …

Prestations introduites, modifiées ou maintenues sans changement dans le cadre du PIC et prestations fournies hors du PIC

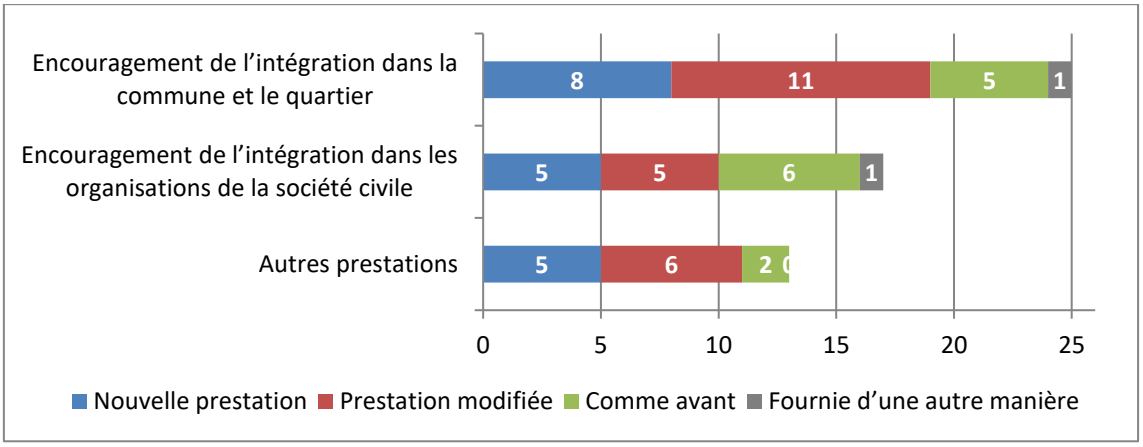

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration. Réponses à la première et à la deuxième question du domaine d'encouragement. **Nouvelle prestation :** la prestation vient d'être introduite; **Prestation modifiée :** la prestation a été repensée sur les plans conceptuel et/ou qualitatif et/ou complétée et/ou transférée dans les structures ordinaires ; **Comme avant :** la prestation a été maintenue sans changement ; **Pas clair si modifiée ou nouvelle :** la prestation est réalisée dans le cadre du PIC, mais pas d'autre indication disponible ; **Fournie d'une autre manière :** la prestation a été réalisée par le canton, mais pas dans le cadre du PIC.

9.1 Bilan des objectifs stratégiques du programme

Rapprochement des objectifs stratégiques du programme de ce domaine d'encouragement

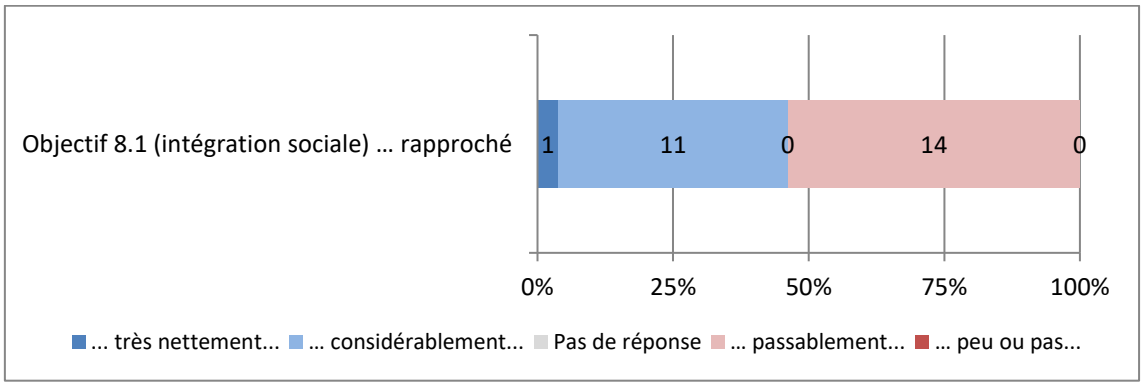

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration

9.2 Difficultés relatives à la réalisation des objectifs

Difficultés que posent les objectifs stratégiques du programme

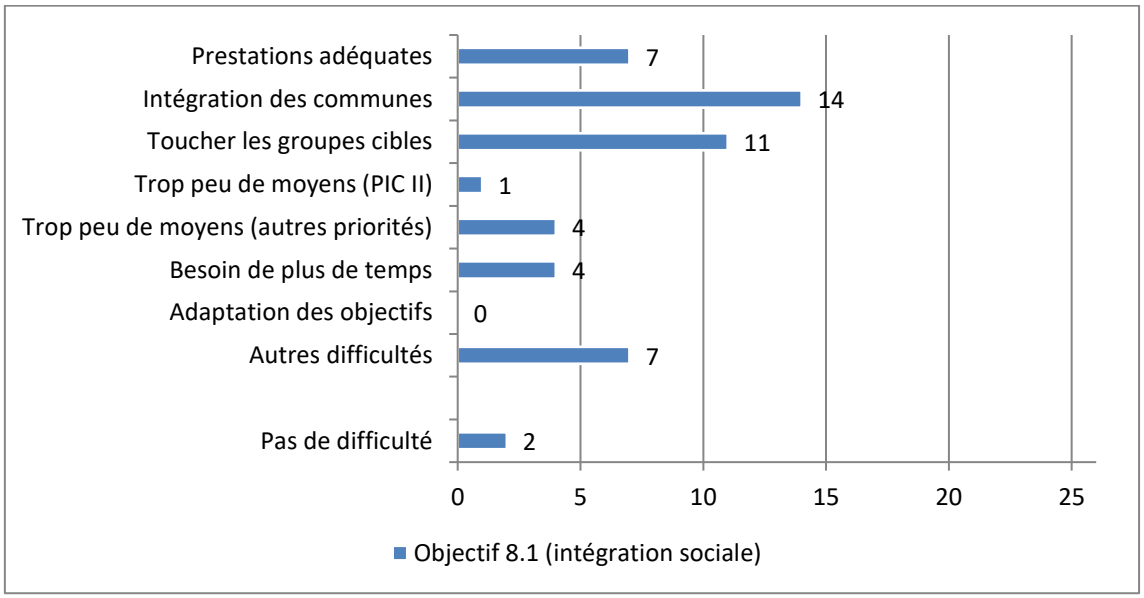

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration

10 Évaluation comparative des domaines d'encouragement

10.1 Prestations dans les différents domaines d'encouragement

Prestations introduites, modifiées ou maintenues sans changement dans le cadre du PIC et prestations fournies hors du PIC

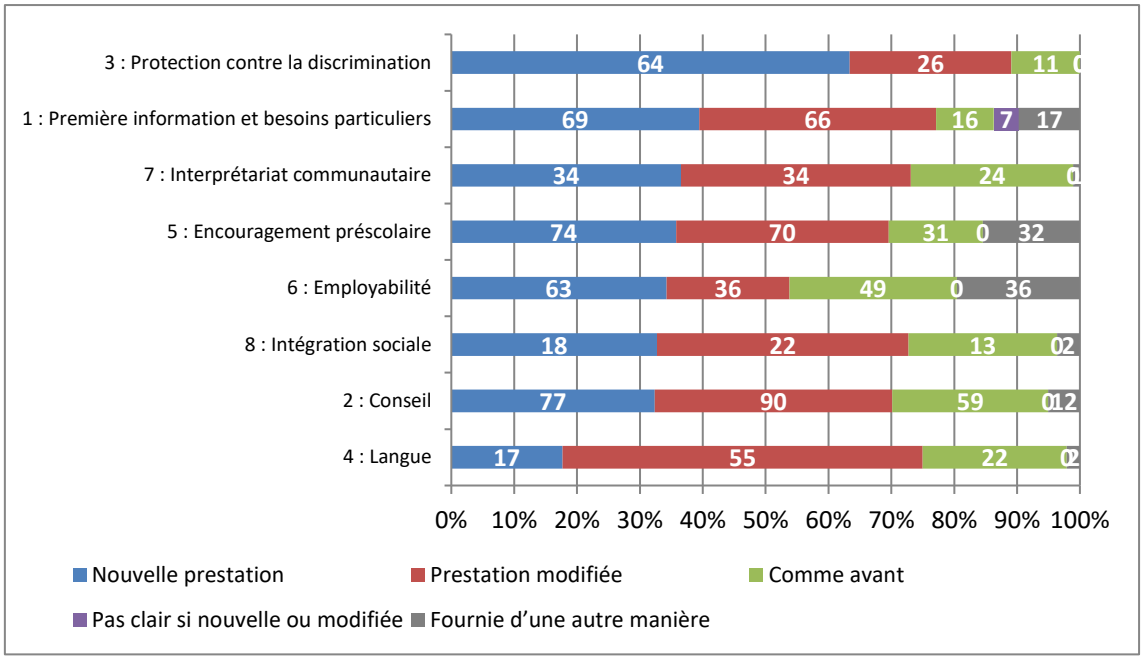

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration. Réponses à la première et à la deuxième question du domaine d'encouragement. **Nouvelle prestation :** la prestation vient d'être introduite; **Prestation modifiée :** la prestation a été repensée sur les plans conceptuel et/ou qualitatif et/ou complétée et/ou transférée dans les structures ordinaires ; **Comme avant :** la prestation a été maintenue sans changement ; **Pas clair si modifiée ou nouvelle :** la prestation est réalisée dans le cadre du PIC, mais pas d'autre indication disponible ; **Fournie d'une autre manière :** la prestation a été réalisée par le canton, mais pas dans le cadre du PIC.

10.2 Rapprochement de l'objectif

Rapprochement de l'objectif : total des mentions parmi les douze objectifs stratégiques du programme.

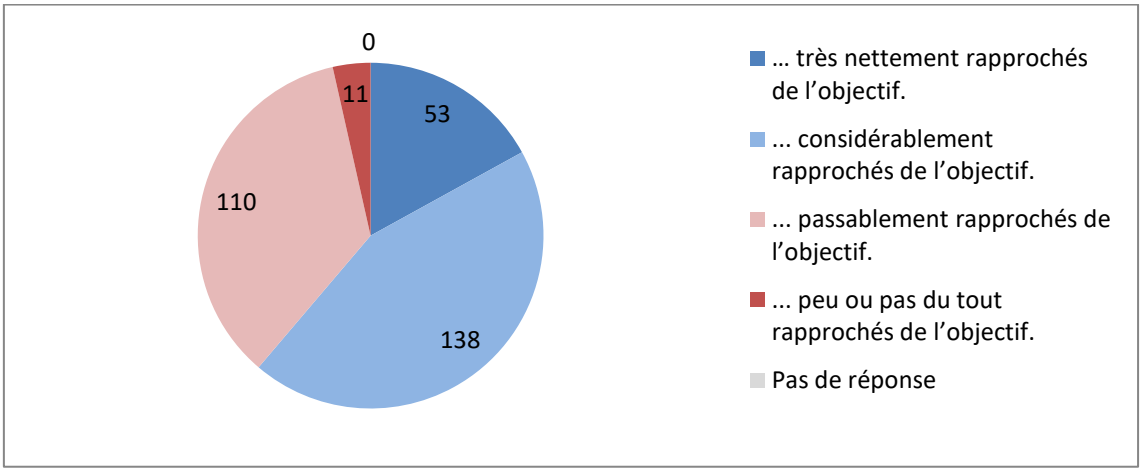

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration (26 x 12 objectifs = 312 mentions)

Degré de rapprochement de l'objectif pour les douze objectifs stratégiques du programme

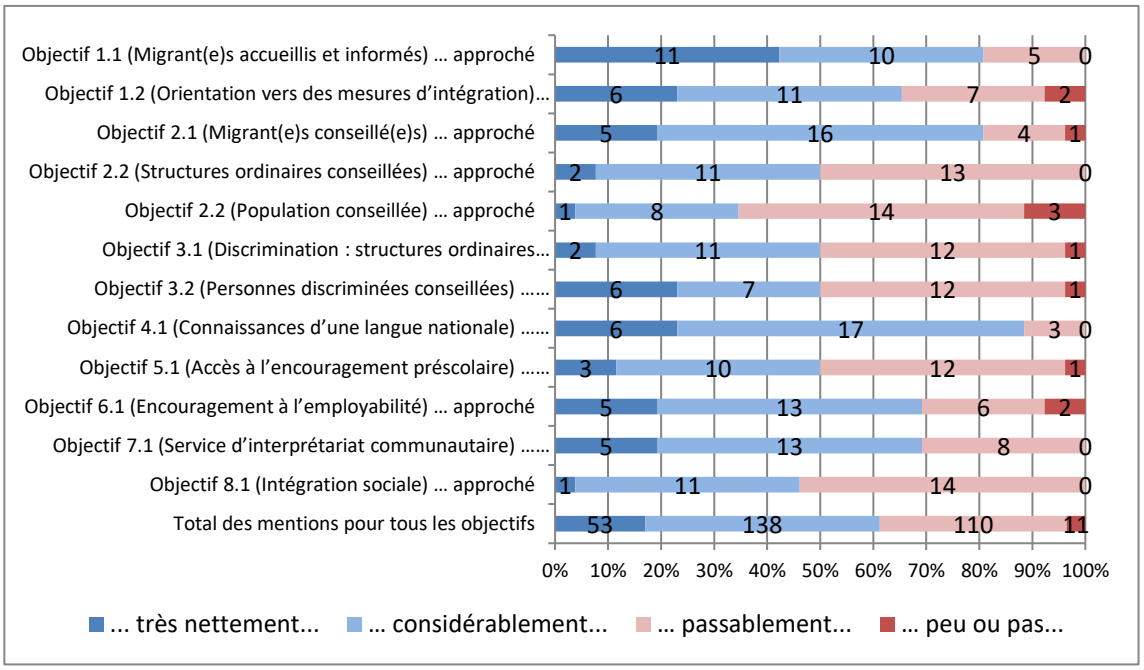

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration

10.3 Difficultés dans les différents domaines d'encouragement

Difficultés relatives aux objectifs stratégiques du programme

	Difficulté						
Objectif	Élaborer des prestations appropriées	Intégrer les communes	Toucher les groupes-cibles	Trop peu de moyens	Besoin de plus de temps	Objectif à adapter	Autres difficultés
Objectif 1.1 (Migrant(e)s accueillis et informés)	6	19	8	7	7	3	9
Objectif 1.2 (Orientation vers des mesures d'intégration)	5	13	9	6	5	2	6
Objectif 2.1 (Migrant(e)s conseillé(e)s)	5	7	13	4	10	0	5
Objectif 2.2 (Structures ordinaires conseillées)	9	7	9	6	8	0	5
Objectif 2.2 (Population conseillée)	13	2	9	6	9	0	5
Objectif 3.1 (Structures ordinaires conseillées)	9	0	13	6	12	0	7
Objectif 3.2 (Personnes discriminées conseillées)	3	0	18	5	10	0	6
Objectif 4.1 (Connaissances d'une langue nationale)	3	3	5	9	4	3	14
Objectif 5.1 (Accès à l'encouragement préscolaire)	9	9	10	9	5	1	8
Objectif 6.1 (Encouragement à l'employabilité)	12	6	4	10	10	1	7
Objectif 7.1 (Service d'interprétariat communautaire)	3	4	4	5	7	0	9
Objectif 8.1 (Intégration sociale)	7	14	11	5	4	0	7

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration

11 Questions d'ordre général sur le programme d'intégration cantonal

11.1 Perception de l'intégration par l'opinion publique

Attention de l'opinion publique à l'égard du thème de l'intégration et degré d'acceptation des mesures d'encouragement de l'intégration

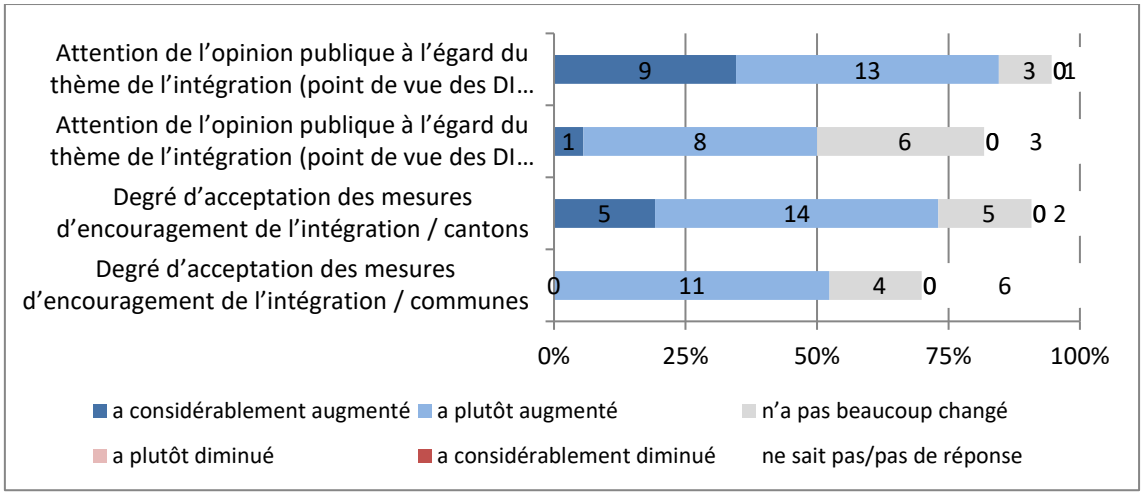

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration (DI cantonaux), 18 délégués communaux à l'intégration (DI communaux)

11.2 Collaboration entre le canton et les communes

Modifications de la collaboration entre le canton et les communes (plusieurs mentions)

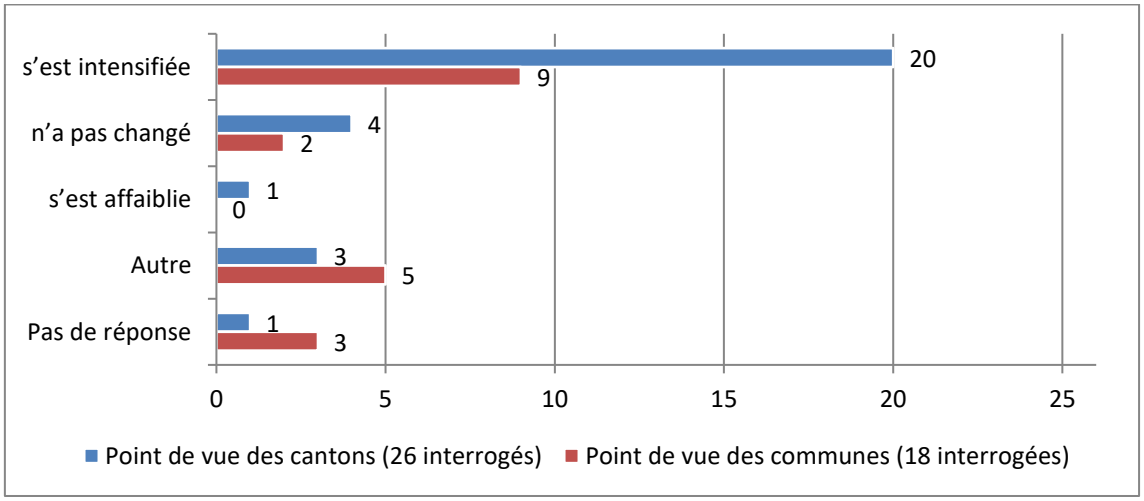

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration, 18 délégués communaux à l'intégration

11.3 Collaboration entre l'encouragement spécifique de l'intégration et les structures ordinaires

Modifications de la collaboration entre l'encouragement spécifique de l'intégration et les structures ordinaires (plusieurs mentions)

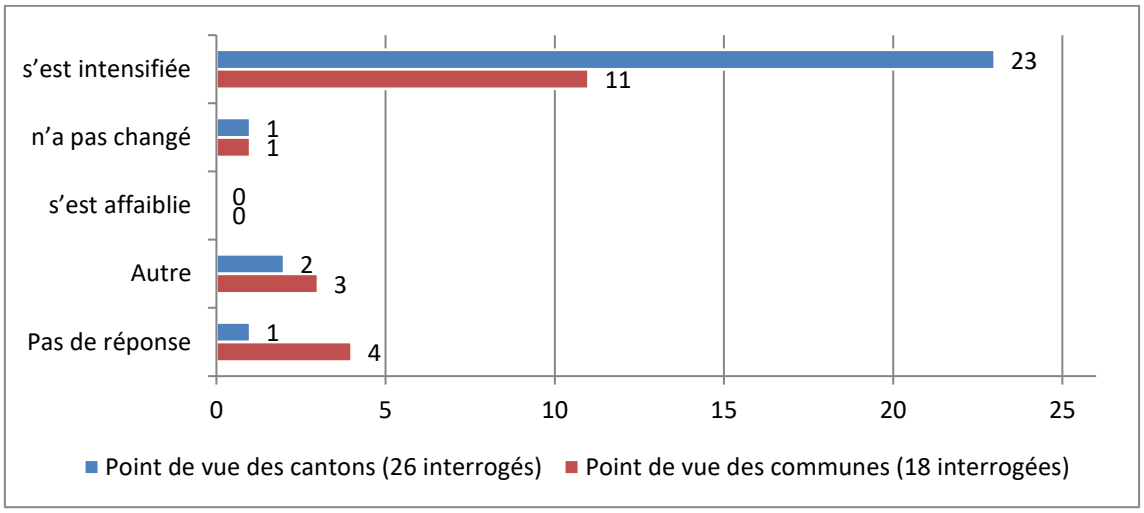

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration, 18 délégués communaux à l'intégration

Mesures mises en place au sein des structures ordinaires et mesures à prendre (du point de vue des délégués cantonaux à l'intégration)

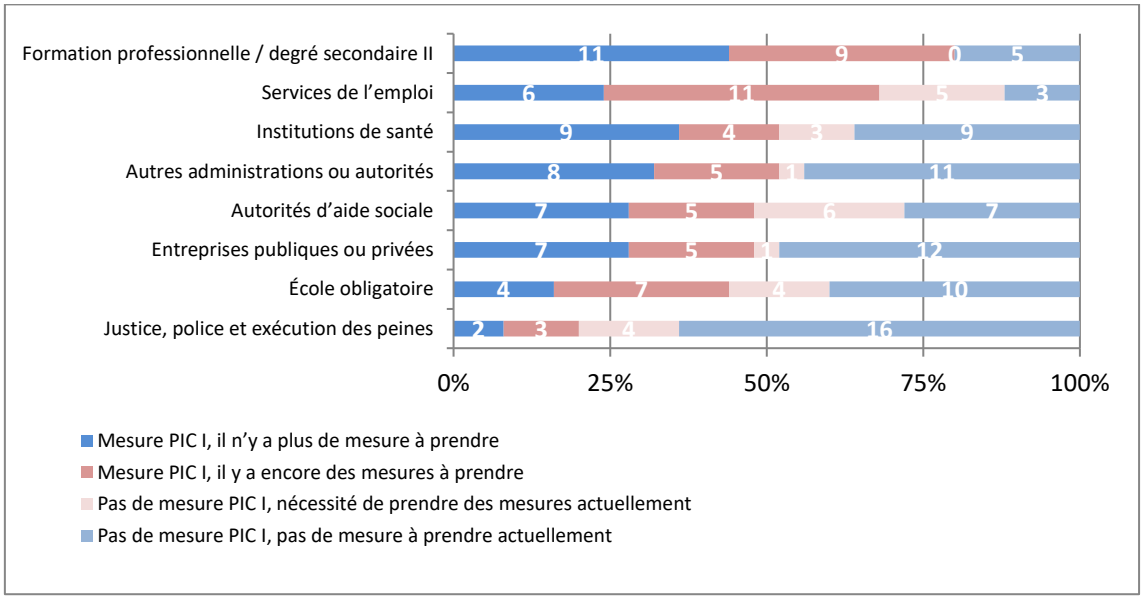

N = 26 délégués cantonaux à l'intégration

Mesures mises en place au sein des structures ordinaires et mesures à prendre (du point de vue des délégués communaux à l'intégration)

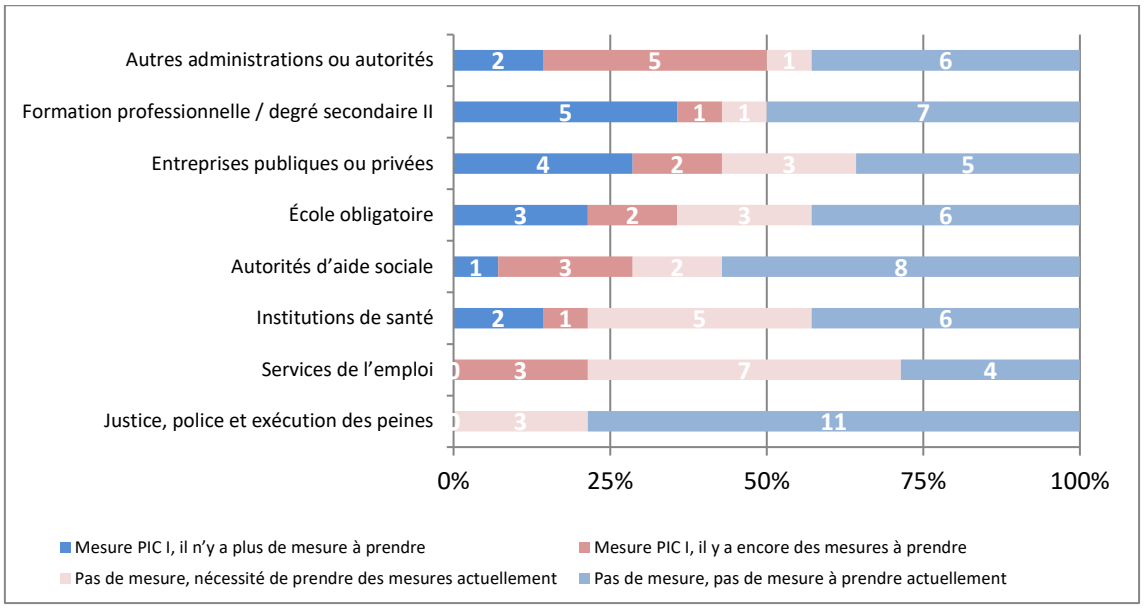

N = 18 délégués communaux à l'intégration

11.4 Prise en compte des migrantes et migrants

Modifications concernant la prise en compte des migrantes et migrants dans l'encouragement de l'intégration

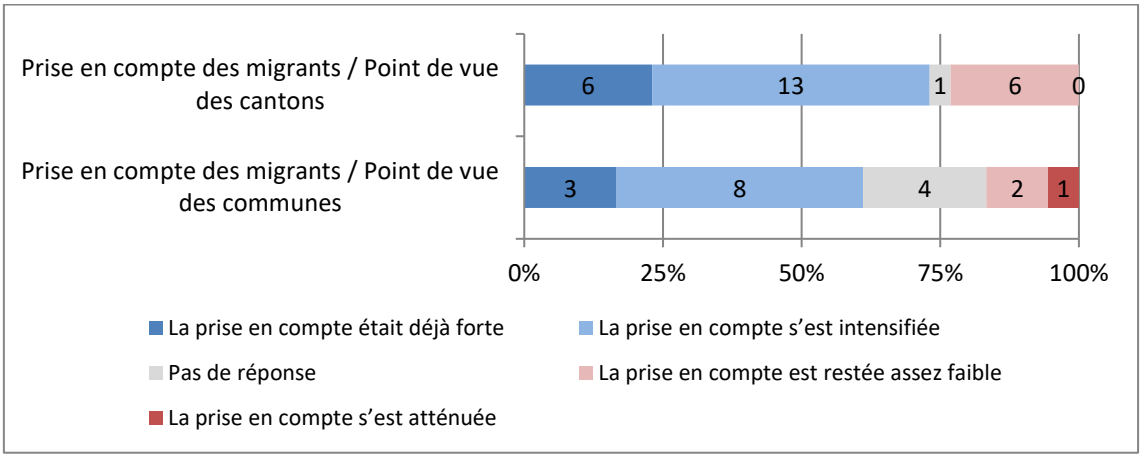

N = 18 délégués communaux à l'intégration

Annexe : Questionnaire

Programmes cantonaux d'intégration 2014-2017 (PIC I)

Bienvenue! Nous vous remercions de participer à l'enquête en ligne sur les programmes d'intégration cantonaux de 2014 à 2017 (PIC I).
Remarques concernant la navigation dans le questionnaire et l'enregistrement de vos réponses:
• Vous pouvez vous interrompre en tout temps et continuer de répondre au questionnaire plus tard, à partir du même ordinateur ou d'un autre appareil.
Les réponses ne sont sauvegardées qu'une fois que vous avez cliqué sur le bouton « Sauvegarder– Suite! ».
Vous pouvez revenir en arrière et modifier vos réponses.
• Pour clore le questionnaire, cliquez sur le bouton « Terminé - fermer ici » sur la dernière page.
Les réponses ne peuvent alors plus être modifiées.
• Sous ce lien vous trouverez une version pdf de l'enquête.

Entrée

Êtes-vous délégué/e à l'intégration pour un canton ou pour une ou plusieurs communes/régions ?

○ Pour le canton suivant:

○ Pour la (les) commune(s) / région(s) suivante(s):

Domaine de l'encouragement : Primo-information et besoins particuliers

Objectif stratégique du programme 1 : *Toute personne arrivant de l'étranger dans la perspective de séjourner légalement et durablement en Suisse se sent bienvenue et est informée sur les conditions de vie essentielles ainsi que sur les offres en matière d'intégration.*
Objectif stratégique du programme 2 : *Les immigrés qui présentent des besoins spécifiques en matière d'intégration se voient proposer des mesures d'encouragement adéquates, dès que possible mais au plus tard une année après leur arrivée.*

Quelles offres et mesures votre canton a-t-il développées ou mises en œuvre/financées dans ce domaine de l'encouragement dans le cadre du PIC I ?

Veuillez indiquer dans la liste ci-après les principales prestations (= offres, mesures, etc.) que votre canton a développées ou mises en œuvre/financées dans le cadre du PIC I. Veuillez en outre préciser quels objectifs stratégiques du programme elles devraient contribuer à atteindre. Vous pouvez aussi mentionner d'autres mesures et offres qui étaient importantes dans votre canton.

Attention :

- Ce sont les prestations concrètes qui sont prépondérantes et non les institutions qui fournissent cette prestation : si un centre de compétences a par exemple été créé pour fournir plusieurs prestations (p. ex. entretiens de primo- information et gestion d'une plateforme web avec des informations destinées aux nouveaux arrivants), ce sont ces prestations qui nous intéressent et non le centre de compétences dans son ensemble.
- Vous pouvez également indiquer des prestations qui n'ont pas encore été entièrement mises en œuvre dans le cadre du PIC I, mais qui ont seulement été préparées / conçues / développées.
- Si une prestation contribue également à d'autres domaines de l'encouragement, veuillez aussi la mentionner à l'endroit concerné.
- Vous pouvez ajouter des remarques pratiques sur les différentes prestations dans le champ « Remarques ».

Plusieurs réponses possibles

					Remarques
	Contribution à l'objectif 1	Contribution à l'objectif 2	La prestation ne faisait pas partie (ou marginalement) de notre PIC	La prestation n'était pas nécessaire dans le PIC, car elle était déjà fournie d'une autre manière	
Entretiens de primo-information (invitation/convocation des nouveaux arrivants à un entretien)	☐	☐	☐	☐	
Bureau d'information pour les premières informations (p. ex. avec un service de consultation ou après inscription, accès facilité)	☐	☐	☐	☐	
Réunions d'information	☐	☐	☐	☐	
Plateforme d'information web	☐	☐	☐	☐	
Distribution d'une brochure contenant des informations de base ou d'autres documents	☐	☐	☐	☐	

d'information écrits					
Formation du personnel communal	☐	☐	☐	☐	
Conclusion (et encadrement) de conventions d'intégration (conformément à l'art. 54, al. 1, LEtr)	☐	☐	☐	☐	
Saisie des besoins en matière d'encouragement de l'intégration	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 1, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 2, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 3, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	

Domaine de l'encouragement : Primo-information et besoins particuliers

Objectif stratégique du programme 1 : *Toute personne arrivant de l'étranger dans la perspective de séjourner légalement et durablement en Suisse se sent bienvenue et est informée sur les conditions de vie essentielles ainsi que sur les offres en matière d'intégration.*
Objectif stratégique du programme 2 : *Les immigrés qui présentent des besoins spécifiques en matière d'intégration se voient proposer des mesures d'encouragement adéquates, dès que possible mais au plus tard une année après leur arrivée.*

Intéressons-nous maintenant de plus près à l'importance de votre PIC I pour les prestations concernées. Veuillez cocher dans le tableau les affirmations correctes pour toutes les prestations de votre canton.

Plusieurs réponses possibles

							Remarques
	Une **nouvelle** prestation a été **développée/introduite**.	La prestation existait déjà, mais elle a été **repensée sur le plan conceptuel et qualitatif**.	La prestation existait déjà, mais elle a été **complétée ou étendue à de nouveaux groupes cibles (partiels)**.	La prestation existait déjà et a été **maintenue sans changement**.	La prestation a pu être **transférée dans les structures ordinaires**.	Pas d'indication possible	
Entretiens de primo-information (invitation/convocation des nouveaux arrivants à un entretien)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Bureau d'information pour les informations initiales (p. ex. avec un service de consultation ou après inscription)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Réunions d'information	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Plateforme d'information web	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Distribution d'une brochure contenant des informations de base ou d'autres	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

documents d'information écrits							
Formation du personnel communal	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Conclusion (et encadrement) de conventions d'intégration (art. 54, al. 1, LEtr)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Saisie des besoins en matière d'encouragement de l'intégration	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 1, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 2, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 1, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

Domaine de l'encouragement : Primo-information et besoins particuliers

Objectif stratégique du programme 1 : *Toute personne arrivant de l'étranger dans la perspective de séjourner légalement et durablement en Suisse se sent bienvenue et est informée sur les conditions de vie essentielles ainsi que sur les offres en matière d'intégration.*

Veuillez évaluer approximativement le premier objectif stratégique du programme de ce domaine de l'encouragement.

Dans le cadre du PIC I, nous nous sommes ...

- ... très nettement rapprochés de l'objectif.
- ... considérablement rapprochés de l'objectif.
- ... passablement rapprochés de l'objectif.
- ... peu ou pas du tout rapprochés de l'objectif.

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Primo-information et besoins particuliers

Objectif stratégique du programme 1 : *Toute personne arrivant de l'étranger dans la perspective de séjourner légalement et durablement en Suisse se sent bienvenue et est informée sur les conditions de vie essentielles ainsi que sur les offres en matière d'intégration.*

Quelles difficultés avez-vous rencontrées/rencontrez-vous dans le cadre de cet objectif stratégique du programme ?

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Il a été difficile de développer/mettre en œuvre des prestations appropriées permettant d'atteindre cet objectif du programme.
- ☐ Les communes jouent un rôle important dans le cadre de cet objectif du programme. Il a été difficile de les intégrer.
- ☐ Même avec des prestations théoriquement appropriées, il a été difficile d'atteindre réellement les groupes cibles.
- ☐ Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous avons prévu ces ressources dans le PIC II.
- ☐ Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous fixons cependant les priorités différemment dans le cadre du PIC II.
- ☐ Il est possible de se rapprocher considérablement de l'objectif à l'avenir, mais il faut simplement plus de temps pour que nos mesures et nos offres fassent effet.
- ☐ Autres difficultés, précisez :
- ☐ L'objectif devrait être adapté comme suit :
- ☐ Pas de difficultés particulières

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Primo-information et besoins particuliers

Objectif stratégique du programme 1 : *Toute personne arrivant de l'étranger dans la perspective de séjourner légalement et durablement en Suisse se sent bienvenue et est informée sur les conditions de vie essentielles ainsi que sur les offres en matière d'intégration.*

Veuillez indiquer le nombre de personnes dans votre canton qui ont pu être atteintes dans le cadre de le la primo-information entre 2014 et 2017, et préciser s'il s'agit de chiffres précis ou d'une estimation.

- [ ] Nombre de personnes :
- [ ] Il s'agit de chiffres précis.
- [ ] Il s'agit d'une estimation.
- [ ] Pas d'indication possible

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Primo-information et besoins particuliers

Objectif stratégique du programme 2 : *Les immigrés qui présentent des besoins spécifiques en matière d'intégration se voient proposer des mesures d'encouragement adéquates, dès que possible mais au plus tard une année après leur arrivée.*

Veuillez évaluer approximativement le deuxième objectif stratégique du programme de ce domaine de l'encouragement.

Dans le cadre du PIC I, nous nous sommes ...

- ... très nettement rapprochés de l'objectif.
- ... considérablement rapprochés de l'objectif.
- ... passablement rapprochés de l'objectif.
- ... peu ou pas du tout rapprochés de l'objectif.

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Primo-information et besoins particuliers

Objectif stratégique du programme 2 : *Les immigrés qui présentent des besoins spécifiques en matière d'intégration se voient proposer des mesures d'encouragement adéquates, dès que possible mais au plus tard une année après leur arrivée.*

Quelles difficultés avez-vous rencontrées/rencontrez-vous dans le cadre de cet objectif stratégique du programme ?

Plusieurs réponses possibles

- [ ] Il a été difficile de développer/mettre en œuvre des prestations appropriées permettant d'atteindre cet objectif du programme.
- [ ] Les communes jouent un rôle important dans le cadre de cet objectif du programme. Il a été difficile de les intégrer.
- [ ] Même avec des prestations théoriquement appropriées, il a été difficile d'atteindre réellement les groupes cibles.
- [ ] Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous avons prévu ces ressources dans le PIC II.
- [ ] Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous fixons cependant les priorités différemment dans le cadre du PIC II.
- [ ] Il est possible de se rapprocher considérablement de l'objectif à l'avenir, mais il faut simplement plus de temps pour que nos mesures et nos offres fassent effet.
- [ ] Autres difficultés, précisez :
- [ ] L'objectif devrait être adapté comme suit :
- [ ] Pas de difficultés particulières

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Conseil

Objectif stratégique du programme 1 : *Les immigrés sont informés et conseillés en matière d'apprentissage de la langue, de maîtrise du quotidien et d'intégration professionnelle et sociale.*
Objectif stratégique du programme 2 : *Les institutions des structures ordinaires ainsi que d'autres cercles intéressés sont informés, conseillés et accompagnés pour éliminer les obstacles à l'intégration, pour les processus d'ouverture transculturelle et la mise à disposition de mesures spéciales en faveur de groupes-cibles.*
Objectif stratégique du programme 3 : *La population est informée de la situation particulière des étrangères et étrangers, des objectifs et principes de base de la politique d'intégration et de l'encouragement de l'intégration.*

Quelles offres et mesures votre canton a-t-il développées ou mises en œuvre/financées dans ce domaine de l'encouragement dans le cadre du PIC I ?

Veuillez indiquer dans la liste ci-après les principales prestations (= offres, mesures, etc.) que votre canton a développées ou mises en œuvre/financées dans le cadre du PIC I. Veuillez en outre préciser quels objectifs stratégiques du programme elles devraient contribuer à atteindre. Vous pouvez aussi mentionner d'autres mesures et offres qui étaient importantes dans votre canton.
Attention :
• Ce sont les prestations concrètes qui sont prépondérantes et non les institutions qui fournissent cette prestation : si un centre de compétences a par exemple été créé pour fournir plusieurs prestations (p. ex. entretiens de primo- information et gestion d'une plateforme web avec des informations destinées aux nouveaux arrivants), ce sont ces prestations qui nous intéressent et non le centre de compétences dans son ensemble.
• Vous pouvez également indiquer des prestations qui n'ont pas encore été entièrement mises en œuvre dans le cadre du PIC I, mais qui ont seulement été préparées / conçues / développées.
• Si une prestation contribue également à d'autres domaines de l'encouragement, veuillez aussi la mentionner à l'endroit concerné.
• Vous pouvez ajouter des remarques pratiques sur les différentes prestations dans le champ « Remarques ».

Plusieurs réponses possibles

						Remarques
	Contribution à l'objectif 1	Contribution à l'objectif 2	Contribution à l'objectif 3	La prestation ne faisait pas partie (ou marginalement) de notre PIC	La prestation n'était pas nécessaire dans le PIC, car elle était déjà fournie d'une autre manière	
Au moins un service qui informe et conseille les migrantes et les migrants de manière compétente et approfondie sur les questions d'**apprentissage de la langue**	☐	☐	☐	☐	☐	
Au moins un service qui informe et conseille les migrantes et les migrants de manière compétente et approfondie sur les questions de **maîtrise des exigences du quotidien (entre**	☐	☐	☐	☐	☐	

autres questions relevant du droit des étrangers et des relations avec les autorités)						
Au moins un service qui informe et conseille de manière compétente et approfondie les migrantes et les migrants sur les questions d'**intégration professionnelle**	☐	☐	☐	☐	☐	
Au moins un service qui informe et conseille de manière compétente et approfondie les migrantes et les migrants sur les questions d'**intégration sociale**	☐	☐	☐	☐	☐	
Au moins un service qui soutient les migrantes et les migrants dans la **reconnaissance et la validation de l'expérience professionnelle à l'étranger et des diplômes étrangers**	☐	☐	☐	☐	☐	
Vue d'ensemble des services de consultation pour les migrantes et les migrants disponible sur Internet	☐	☐	☐	☐	☐	
Au moins un service qui informe et conseille les institutions des structures ordinaires et d'autres cercles intéressés sur les thèmes conformément à l'objectif du programme 2 (veuillez inscrire sous « Remarques » les institutions qui peuvent bénéficier de conseils)	☐	☐	☐	☐	☐	
Manifestations d'information pour la population	☐	☐	☐	☐	☐	
Actions d'information et de sensibilisation ciblées pour certains groupes de la population, p. ex. les écoliers ou les employeurs (veuillez citer	☐	☐	☐	☐	☐	

des exemples sous « Remarques »)						
Campagne médiatique d'information et de sensibilisation pour la population	☐	☐	☐	☐	☐	
Mesures de communication : site web, magazine, émissions de radio, etc. (veuillez citer des exemples sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 1, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 2, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 3, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	

Domaine de l'encouragement : Conseil

Objectif stratégique du programme 1 : *Les immigrés sont informés et conseillés en matière d'apprentissage de la langue, de maîtrise du quotidien et d'intégration professionnelle et sociale.*
Objectif stratégique du programme 2 : *Les institutions des structures ordinaires ainsi que d'autres cercles intéressés sont informés, conseillés et accompagnés pour éliminer les obstacles à l'intégration, pour les processus d'ouverture transculturelle et la mise à disposition de mesures spéciales en faveur de groupes-cibles.*
Objectif stratégique du programme 3 : *La population est informée de la situation particulière des étrangères et étrangers, des objectifs et principes de base de la politique d'intégration et de l'encouragement de l'intégration.*

Intéressons-nous maintenant de plus près à l'importance de votre PIC I pour les prestations concernées. Veuillez cocher dans le tableau les affirmations correctes pour toutes les prestations de votre canton.

Plusieurs réponses possibles

							Remarques
	Une **nouvelle** prestation a été **développée/introduite**.	La prestation existait déjà, mais elle a été **repensée sur le plan conceptuel et qualitatif**.	La prestation existait déjà, mais elle a été **complétée ou étendue à de nouveaux groupes cibles (partiels)**.	La prestation existait déjà et a été **maintenue sans changement**.	La prestation a pu être **transférée dans les structures ordinaires**.	Pas d'indication possible	
Au moins un service qui informe et conseille les migrantes et les migrants de manière compétente et approfondie sur les questions d'**apprentissage de la langue**	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Au moins un service qui informe et conseille les migrantes et les migrants de manière	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

compétente et approfondie sur les questions de **maîtrise des exigences du quotidien (entre autres questions relevant du droit des étrangers et des relations avec les autorités)**							
Au moins un service qui informe et conseille de manière compétente et approfondie les migrantes et les migrants sur les questions d'**intégration professionnelle**	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Au moins un service qui informe et conseille de manière compétente et approfondie les migrantes et les migrants sur les questions d'**intégration sociale**	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Au moins un service qui soutient les migrantes et les migrants dans la **reconnaissance**	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

et la validation de l'expérience professionnelle à l'étranger et des diplômes étrangers							
Vue d'ensemble des services de consultation pour les migrantes et les migrants disponible sur Internet	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Au moins un service qui informe et conseille les institutions des structures ordinaires et d'autres cercles intéressés sur les thèmes conformément à l'objectif du programme 2	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Manifestations d'information pour la population	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Actions d'information et de sensibilisation ciblées pour certains groupes de la population, p. ex. les écoliers ou les employeurs	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Campagne médiatique d'information et de sensibilisation	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

pour la population							
Mesures de communication : site web, magazine, émissions de radio, etc.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 1, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 2, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 3, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

Domaine de l'encouragement : Conseil

Objectif stratégique du programme 1 : *Les immigrés sont informés et conseillés en matière d'apprentissage de la langue, de maîtrise du quotidien et d'intégration professionnelle et sociale.*

Veuillez évaluer approximativement le premier objectif stratégique du programme de ce domaine de l'encouragement.

Dans le cadre du PIC I, nous nous sommes ...

- ... très nettement rapprochés de l'objectif.
- ... considérablement rapprochés de l'objectif.
- ... passablement rapprochés de l'objectif.
- ... peu ou pas du tout rapprochés de l'objectif.

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Conseil

Objectif stratégique du programme 1 : *Les immigrés sont informés et conseillés en matière d'apprentissage de la langue, de maîtrise du quotidien et d'intégration professionnelle et sociale.*

Quelles difficultés avez-vous rencontrées/rencontrez-vous dans le cadre de cet objectif stratégique du programme ?

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Il a été difficile de développer/mettre en œuvre des prestations appropriées permettant d'atteindre cet objectif du programme.
- ☐ Les communes jouent un rôle important dans le cadre de cet objectif du programme. Il a été difficile de les intégrer.
- ☐ Même avec des prestations théoriquement appropriées, il a été difficile d'atteindre réellement les groupes cibles.
- ☐ Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous avons prévu ces ressources dans le PIC II.
- ☐ Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous fixons cependant les priorités différemment dans le cadre du PIC II.
- ☐ Il est possible de se rapprocher considérablement de l'objectif à l'avenir, mais il faut simplement plus de temps pour que nos mesures et nos offres fassent effet.
- ☐ Autres difficultés, précisez :
- ☐ L'objectif devrait être adapté comme suit :
- ☐ Pas de difficultés particulières

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Conseil

Objectif stratégique du programme 1 : *Les immigrés sont informés et conseillés en matière d'apprentissage de la langue, de maîtrise du quotidien et d'intégration professionnelle et sociale.*

Veuillez indiquer le nombre de migrantes et de migrants qui ont été conseillés dans votre canton entre 2014 et 2017, et préciser s'il s'agit de chiffres précis ou d'une estimation.

- ☐ Nombre de migrants :
- ☐ Il s'agit de chiffres précis.
- ☐ Il s'agit d'une estimation.

- ☐ Pas d'indication possible

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Conseil

Objectif stratégique du programme 2 : *Les institutions des structures ordinaires ainsi que d'autres cercles intéressés sont informés, conseillés et accompagnés pour éliminer les obstacles à l'intégration, pour les processus d'ouverture transculturelle et la mise à disposition de mesures spéciales en faveur de groupes-cibles.*

Veuillez évaluer approximativement le deuxième objectif stratégique du programme de ce domaine de l'encouragement.

Dans le cadre du PIC I, nous nous sommes ...

- ... très nettement rapprochés de l'objectif.
- ... considérablement rapprochés de l'objectif.
- ... passablement rapprochés de l'objectif.
- ... peu ou pas du tout rapprochés de l'objectif.

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Conseil

Objectif stratégique du programme 2 : *Les institutions des structures ordinaires ainsi que d'autres cercles intéressés sont informés, conseillés et accompagnés pour éliminer les obstacles à l'intégration, pour les processus d'ouverture transculturelle et la mise à disposition de mesures spéciales en faveur de groupes-cibles.*

Quelles difficultés avez-vous rencontrées/rencontrez-vous dans le cadre de cet objectif stratégique du programme ?

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Il a été difficile de développer/mettre en œuvre des prestations appropriées permettant d'atteindre cet objectif du programme.
- ☐ Les communes jouent un rôle important dans le cadre de cet objectif du programme. Il a été difficile de les intégrer.
- ☐ Même avec des prestations théoriquement appropriées, il a été difficile d'atteindre réellement les groupes cibles.
- ☐ Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous avons prévu ces ressources dans le PIC II.
- ☐ Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous fixons cependant les priorités différemment dans le cadre du PIC II.
- ☐ Il est possible de se rapprocher considérablement de l'objectif à l'avenir, mais il faut simplement plus de temps pour que nos mesures et nos offres fassent effet.
- ☐ Autres difficultés, précisez :
- ☐ L'objectif devrait être adapté comme suit :
- ☐ Pas de difficultés particulières

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Conseil

Objectif stratégique du programme 2 : *Les institutions des structures ordinaires ainsi que d'autres cercles intéressés sont informés, conseillés et accompagnés pour éliminer les obstacles à l'intégration, pour les processus d'ouverture transculturelle et la mise à disposition de mesures spéciales en faveur de groupes-cibles.*

Veuillez indiquer le nombre d'institutions d'une structure ordinaire ou d'autres cercles intéressés qui ont été conseillés ou encadrés dans votre canton entre 2014 et 2017, et préciser s'il s'agit de chiffres précis ou d'une estimation.

- ☐ Nombre d'institutions :
- ☐ Il s'agit de chiffres précis.
- ☐ Il s'agit d'une estimation.
- ☐ Pas d'indication possible

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Conseil

Objectif stratégique du programme 3 : *La population est informée de la situation particulière des étrangères et étrangers, des objectifs et principes de base de la politique d'intégration et de l'encouragement de l'intégration.*

Veuillez évaluer approximativement le troisième objectif stratégique du programme de ce domaine de l'encouragement.

Dans le cadre du PIC I, nous nous sommes ...

- ... très nettement rapprochés de l'objectif.
- ... considérablement rapprochés de l'objectif.
- ... passablement rapprochés de l'objectif.
- ... peu ou pas du tout rapprochés de l'objectif.

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Conseil

Objectif stratégique du programme 3 : *La population est informée de la situation particulière des étrangères et étrangers, des objectifs et principes de base de la politique d'intégration et de l'encouragement de l'intégration.*

Quelles difficultés avez-vous rencontrées/rencontrez-vous dans le cadre de cet objectif stratégique du programme ?

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Il a été difficile de développer/mettre en œuvre des prestations appropriées permettant d'atteindre cet objectif du programme.
- ☐ Les communes jouent un rôle important dans le cadre de cet objectif du programme. Il a été difficile de les intégrer.
- ☐ Même avec des prestations théoriquement appropriées, il a été difficile d'atteindre réellement les groupes cibles.
- ☐ Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous avons prévu ces ressources dans le PIC II.
- ☐ Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous fixons cependant les priorités différemment dans le cadre du PIC II.
- ☐ Il est possible de se rapprocher considérablement de l'objectif à l'avenir, mais il faut simplement plus de temps pour que nos mesures et nos offres fassent effet.
- ☐ Autres difficultés, précisez :
- ☐ L'objectif devrait être adapté comme suit :
- ☐ Pas de difficultés particulières

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Protection contre la discrimination

Objectif stratégique du programme 1 : *Les institutions des structures ordinaires et d'autres cercles intéressés sont informés et conseillés sur les questions de protection contre la discrimination.*
Objectif stratégique du programme 2 : *Toute personne discriminée en raison de ses origines ou de sa race peut obtenir un conseil et un soutien qualifiés.*

Quelles offres et mesures votre canton a-t-il développées ou mises en œuvre/financées dans ce domaine de l'encouragement dans le cadre du PIC I ?

Veuillez indiquer dans la liste ci-après les principales prestations (= offres, mesures, etc.) que votre canton a développées ou mises en œuvre/financées dans le cadre du PIC I. Veuillez en outre préciser quels objectifs stratégiques du programme elles devraient contribuer à atteindre. Vous pouvez aussi mentionner d'autres mesures et offres qui étaient importantes dans votre canton.
Attention :
• Ce sont les prestations concrètes qui sont prépondérantes et non les institutions qui fournissent cette prestation : si un centre de compétences a par exemple été créé pour fournir plusieurs prestations (p. ex. entretiens de primo- information et gestion d'une plateforme web avec des informations destinées aux nouveaux arrivants), ce sont ces prestations qui nous intéressent et non le centre de compétences dans son ensemble.
• Vous pouvez également indiquer des prestations qui n'ont pas encore été entièrement mises en œuvre dans le cadre du PIC I, mais qui ont seulement été préparées / conçues / développées.
• Si une prestation contribue également à d'autres domaines de l'encouragement, veuillez aussi la mentionner à l'endroit concerné.
• Vous pouvez ajouter des remarques pratiques sur les différentes prestations dans le champ « Remarques ».

Plusieurs réponses possibles

					Remarques
	Contribution à l'objectif 1	Contribution à l'objectif 2	La prestation ne faisait pas partie (ou marginalement) de notre PIC	La prestation n'était pas nécessaire dans le PIC, car elle était déjà fournie d'une autre manière	
Au moins un service qui informe et conseille les institutions des structures ordinaires sur la protection contre la discrimination (veuillez inscrire sous « Remarques » les institutions qui peuvent bénéficier de conseils)	☐	☐	☐	☐	
Au moins un service qui conseille et soutient les victimes d'une discrimination fondée sur l'origine ethnique ou la race	☐	☐	☐	☐	
Formation continue dans le domaine de la sensibilisation des institutions des structures ordinaires au thème de la discrimination (veuillez inscrire	☐	☐	☐	☐	

sous « Remarques » les institutions qui ont pu bénéficier de cours de formation continue)					
Manifestations et projets visant à sensibiliser les institutions des structures ordinaires au thème de la discrimination (p. ex. « semaine d'actions contre le racisme »). Veuillez citer des exemples sous « Remarques ».	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 1, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 2, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 3, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	

Domaine de l'encouragement : Protection contre la discrimination

Objectif stratégique du programme 1 : *Les institutions des structures ordinaires et d'autres cercles intéressés sont informés et conseillés sur les questions de protection contre la discrimination.*
Objectif stratégique du programme 2 : *Toute personne discriminée en raison de ses origines ou de sa race peut obtenir un conseil et un soutien qualifiés.*

Intéressons-nous maintenant de plus près à l'importance de votre PIC I pour les prestations concernées. Veuillez cocher dans le tableau les affirmations correctes pour toutes les prestations de votre canton.

Plusieurs réponses possibles

							Remarques
	Une **nouvelle** prestation a été **développée/introduite**.	La prestation existait déjà, mais elle a été **repensée sur le plan conceptuel et qualitatif**.	La prestation existait déjà, mais elle a été **complétée ou étendue à de nouveaux groupes cibles (partiels)**.	La prestation existait déjà et a été **maintenue sans changement**.	La prestation a pu être **transférée dans les structures ordinaires**.	Pas d'indication possible	
Au moins un service qui informe et conseille les institutions des structures ordinaires sur la protection contre la discrimination	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Au moins un service qui conseille et soutient les victimes d'une discrimination fondée sur l'origine ethnique ou la race	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Formation continue dans	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

le domaine de la sensibilisation des institutions des structures ordinaires au thème de la discrimination							
Manifestations et projets visant à sensibiliser les institutions des structures ordinaires au thème de la discrimination (p. ex. « semaine d'actions contre le racisme »).	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 1, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 2, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 3, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

Domaine de l'encouragement : Protection contre la discrimination

Objectif stratégique du programme 1 : *Les institutions des structures ordinaires et d'autres cercles intéressés sont informés et conseillés sur les questions de protection contre la discrimination.*

Veuillez évaluer approximativement le premier objectif stratégique du programme de ce domaine de l'encouragement.

Dans le cadre du PIC I, nous nous sommes ...

- ... très nettement rapprochés de l'objectif.
- ... considérablement rapprochés de l'objectif.
- ... passablement rapprochés de l'objectif.
- ... peu ou pas du tout rapprochés de l'objectif.

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Protection contre la discrimination

Objectif stratégique du programme 1 : *Les institutions des structures ordinaires et d'autres cercles intéressés sont informés et conseillés sur les questions de protection contre la discrimination.*

Quelles difficultés avez-vous rencontrées/rencontrez-vous dans le cadre de cet objectif stratégique du programme ?

Plusieurs réponses possibles

- [ ] Il a été difficile de développer/mettre en œuvre des prestations appropriées permettant d'atteindre cet objectif du programme.
- [ ] Les communes jouent un rôle important dans le cadre de cet objectif du programme. Il a été difficile de les intégrer.
- [ ] Même avec des prestations théoriquement appropriées, il a été difficile d'atteindre réellement les groupes cibles.
- [ ] Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous avons prévu ces ressources dans le PIC II.
- [ ] Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous fixons cependant les priorités différemment dans le cadre du PIC II.
- [ ] Il est possible de se rapprocher considérablement de l'objectif à l'avenir, mais il faut simplement plus de temps pour que nos mesures et nos offres fassent effet.
- [ ] Autres difficultés, précisez :
- [ ] L'objectif devrait être adapté comme suit :
- [ ] Pas de difficultés particulières

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Protection contre la discrimination

Objectif stratégique du programme 1 : *Les institutions des structures ordinaires et d'autres cercles intéressés sont informés et conseillés sur les questions de protection contre la discrimination.*

Veuillez indiquer le nombre de structures ordinaires et d'autres cercles intéressés qui ont été conseillés sur le thème de la protection contre la discrimination dans votre canton entre 2014 et 2017, et préciser s'il s'agit de chiffres précis ou d'une estimation.

- [ ] Nombre d'institutions :
- [ ] Il s'agit de chiffres précis.
- [ ] Il s'agit d'une estimation.

- [ ] Pas d'indication possible

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Protection contre la discrimination

Objectif stratégique du programme 2 : *Toute personne discriminée en raison de ses origines ou de sa race peut obtenir un conseil et un soutien qualifiés.*

Veuillez évaluer approximativement le deuxième objectif stratégique du programme de ce domaine de l'encouragement.

Dans le cadre du PIC I, nous nous sommes ...

- ... très nettement rapprochés de l'objectif.
- ... considérablement rapprochés de l'objectif.
- ... passablement rapprochés de l'objectif.
- ... peu ou pas du tout rapprochés de l'objectif.

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Protection contre la discrimination

Objectif stratégique du programme 2 : *Toute personne discriminée en raison de ses origines ou de sa race peut obtenir un conseil et un soutien qualifiés.*

Quelles difficultés avez-vous rencontrées/rencontrez-vous dans le cadre de cet objectif stratégique du programme ?

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Il a été difficile de développer/mettre en œuvre des prestations appropriées permettant d'atteindre cet objectif du programme.
- ☐ Les communes jouent un rôle important dans le cadre de cet objectif du programme. Il a été difficile de les intégrer.
- ☐ Même avec des prestations théoriquement appropriées, il a été difficile d'atteindre réellement les groupes cibles.
- ☐ Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous avons prévu ces ressources dans le PIC II.
- ☐ Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous fixons cependant les priorités différemment dans le cadre du PIC II.
- ☐ Il est possible de se rapprocher considérablement de l'objectif à l'avenir, mais il faut simplement plus de temps pour que nos mesures et nos offres fassent effet.
- ☐ Autres difficultés, précisez :
- ☐ L'objectif devrait être adapté comme suit :
- ☐ Pas de difficultés particulières

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Protection contre la discrimination

Objectif stratégique du programme 2 : *Toute personne discriminée en raison de ses origines ou de sa race peut obtenir un conseil et un soutien qualifiés.*

Veuillez indiquer le nombre de victimes d'une discrimination fondée sur l'origine ethnique ou la race qui ont été conseillées dans votre canton entre 2014 et 2017, et préciser s'il s'agit de chiffres précis ou d'une estimation.

- ☐ Nombre de personnes :
- ☐ Il s'agit de chiffres précis.
- ☐ Il s'agit d'une estimation.

- ☐ Pas d'indication possible

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Langue

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés disposent des connaissances d'une langue nationale nécessaires à leur communication au quotidien et appropriées à leur situation professionnelle.*

Quelles offres et mesures votre canton a-t-il développées ou mises en œuvre/financées dans ce domaine de l'encouragement dans le cadre du PIC I ?

Veuillez indiquer dans la liste ci-après les principales prestations (= offres, mesures, etc.) que votre canton a développées ou mises en œuvre/financées dans le cadre du PIC I. Veuillez en outre préciser quels objectifs stratégiques du programme elles devraient contribuer à atteindre. Vous pouvez aussi mentionner d'autres mesures et offres qui étaient importantes dans votre canton.

Attention :

• Ce sont les prestations concrètes qui sont prépondérantes et non les institutions qui fournissent cette prestation : si un centre de compétences a par exemple été créé pour fournir plusieurs prestations (p. ex. entretiens de primo- information et gestion d'une plateforme web avec des informations destinées aux nouveaux arrivants), ce sont ces prestations qui nous intéressent et non le centre de compétences dans son ensemble.

• Vous pouvez également indiquer des prestations qui n'ont pas encore été entièrement mises en œuvre dans le cadre du PIC I, mais qui ont seulement été préparées / conçues / développées.

• Si une prestation contribue également à d'autres domaines de l'encouragement, veuillez aussi la mentionner à l'endroit concerné.

• Vous pouvez ajouter des remarques pratiques sur les différentes prestations dans le champ « Remarques ».

Plusieurs réponses possibles

				Remarques
	Contribution à l'objectif	La prestation ne faisait pas partie (ou marginalement) de notre PIC	La prestation n'était pas nécessaire dans le PIC, car elle était déjà fournie d'une autre manière	
Cours d'alphabétisation	☐	☐	☐	
Cours de langues, niveau A1 à B1 (si vous proposez (également) des cours de langues d'un niveau supérieur à B1, vous pouvez le préciser sous « Autre prestation »)	☐	☐	☐	
Autres mesures d'encouragement linguistique pour adultes (veuillez citer des exemples sous « Remarques »)	☐	☐	☐	
Mesures de développement de la qualité dans les offres d'encouragement linguistique (formation continue, qualification, accompagnement)	☐	☐	☐	
Autre prestation 1, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	
Autre prestation 2, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	
Autre prestation 3, précisez : (veuillez	☐	☐	☐	

Autre prestation ?, préciser ? (veuillez préciser sous « Remarques »)				

Domaine de l'encouragement : Langue

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés disposent des connaissances d'une langue nationale nécessaires à leur communication au quotidien et appropriées à leur situation professionnelle.*

Intéressons-nous maintenant de plus près à l'importance de votre PIC I pour les prestations concernées. Veuillez cocher dans le tableau les affirmations correctes pour toutes les prestations de votre canton.

Plusieurs réponses possibles

							Remarques
	Une **nouvelle** prestation a été **développée/introduite**.	La prestation existait déjà, mais elle a été **repensée sur le plan conceptuel et qualitatif**.	La prestation existait déjà, mais elle a été **complétée ou étendue à de nouveaux groupes cibles (partiels)**.	La prestation existait déjà et a été **maintenue sans changement**.	La prestation a pu être **transférée dans les structures ordinaires**.	Pas d'indication possible	
Cours d'alphabétisation	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Cours de langues, niveau A1 à B1 (si vous proposez (également) des cours de langues d'un niveau supérieur à B1, vous pouvez le préciser sous « Autre prestation »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Autres mesures d'encouragement linguistique pour adultes	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Mesures de développement de la qualité dans les offres d'encouragement linguistique	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

(formation continue, qualification, accompagnement)							
Autre prestation 1, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 2, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 3, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

Domaine de l'encouragement : Langue

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés disposent des connaissances d'une langue nationale nécessaires à leur communication au quotidien et appropriées à leur situation professionnelle.*

Veuillez évaluer approximativement l'objectif du programme de ce domaine de l'encouragement.

Dans le cadre du PIC I, nous nous sommes ...

- ○ ... très nettement rapprochés de l'objectif.
- ○ ... considérablement rapprochés de l'objectif.
- ○ ... passablement rapprochés de l'objectif.
- ○ ... peu ou pas du tout rapprochés de l'objectif.

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Langue

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés disposent des connaissances d'une langue nationale nécessaires à leur communication au quotidien et appropriées à leur situation professionnelle.*

Quelles difficultés avez-vous rencontrées/rencontrez-vous dans le cadre de cet objectif stratégique du programme ?

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Il a été difficile de développer/mettre en œuvre des prestations appropriées permettant d'atteindre cet objectif du programme.
- ☐ Les communes jouent un rôle important dans le cadre de cet objectif du programme. Il a été difficile de les intégrer.
- ☐ Même avec des prestations théoriquement appropriées, il a été difficile d'atteindre réellement les groupes cibles.
- ☐ Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous avons prévu ces ressources dans le PIC II.
- ☐ Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous fixons cependant les priorités différemment dans le cadre du PIC II.
- ☐ Il est possible de se rapprocher considérablement de l'objectif à l'avenir, mais il faut simplement plus de temps pour que nos mesures et nos offres fassent effet.
- ☐ Autres difficultés, précisez :
- ☐ L'objectif devrait être adapté comme suit :
- ☐ Pas de difficultés particulières

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Langue

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés disposent des connaissances d'une langue nationale nécessaires à leur communication au quotidien et appropriées à leur situation professionnelle.*

Veuillez indiquer le nombre de participantes et de participants qui ont suivi des cours de langues subventionnés dans votre canton entre 2014 et 2017, et préciser s'il s'agit de chiffres précis ou d'une estimation.

- ☐ Nombre de personnes :
- ☐ Il s'agit de chiffres précis.
- ☐ Il s'agit d'une estimation.

- ☐ Pas d'indication possible

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Encouragement préscolaire

Objectif stratégique du programme : *Les familles de migrants ont accès à des offres d'encouragement préscolaire adaptées à leur situation familiale, dans le respect du principe de l'égalité des chances.*

Quelles offres et mesures votre canton a-t-il développées ou mises en œuvre/financées dans ce domaine de l'encouragement dans le cadre du PIC I ?

Veuillez indiquer dans la liste ci-après les principales prestations (= offres, mesures, etc.) que votre canton a développées ou mises en œuvre/financées dans le cadre du PIC I. Veuillez en outre préciser quels objectifs stratégiques du programme elles devraient contribuer à atteindre. Vous pouvez aussi mentionner d'autres mesures et offres qui étaient importantes dans votre canton.

Attention :

• Ce sont les prestations concrètes qui sont prépondérantes et non les institutions qui fournissent cette prestation : si un centre de compétences a par exemple été créé pour fournir plusieurs prestations (p. ex. entretiens de primo- information et gestion d'une plateforme web avec des informations destinées aux nouveaux arrivants), ce sont ces prestations qui nous intéressent et non le centre de compétences dans son ensemble.

• Vous pouvez également indiquer des prestations qui n'ont pas encore été entièrement mises en œuvre dans le cadre du PIC I, mais qui ont seulement été préparées / conçues / développées.

• Si une prestation contribue également à d'autres domaines de l'encouragement, veuillez aussi la mentionner à l'endroit concerné.

• Vous pouvez ajouter des remarques pratiques sur les différentes prestations dans le champ « Remarques ».

Plusieurs réponses possibles

				Remarques
	Contribution à l'objectif	La prestation ne faisait pas partie (ou marginalement) de notre PIC	La prestation n'était pas nécessaire dans le PIC, car elle était déjà fournie d'une autre manière	
Mise en place/ouverture de services de consultation pour femmes enceintes accessibles aux familles de migrants et répondant à leurs besoins	☐	☐	☐	
Mise en place/ouverture de services de consultation pour parents accessibles aux familles de migrants et répondant à leurs besoins	☐	☐	☐	
Mise en place/ouverture de structures d'accueil extra-familial (groupes de jeu, garderies) accessibles aux familles de migrants et répondant à leurs besoins	☐	☐	☐	
Subventionnement de places dans les structures d'accueil extra-familial (groupes de jeu, garderies)	☐	☐	☐	
Encouragement linguistique précoce dans les structures d'accueil extra-familial (groupes de jeu, garderies)	☐	☐	☐	

Mise en place/développement d'offres de formation des parents accessibles aux familles de migrants et répondant à leurs besoins	☐	☐	☐	
Sensibilisation des parents des familles de migrants aux thèmes de l'encouragement préscolaire (veuillez citer des exemples sous « Remarques »)	☐	☐	☐	
Encouragement de la langue maternelle des enfants issus de familles de migrants	☐	☐	☐	
Développement de la qualité dans les offres d'encouragement préscolaire par le biais de la formation continue, de la qualification ou de l'accompagnement	☐	☐	☐	
Renforcement des compétences interculturelles dans les offres d'encouragement préscolaire par le biais de la formation continue, de la qualification ou de l'accompagnement	☐	☐	☐	
Mise en place/développement d'autres offres d'encouragement préscolaire accessibles aux familles de migrants et répondant à leurs besoins (veuillez citer des exemples sous « Remarques »)	☐	☐	☐	
Autre prestation 1, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	
Autre prestation 2, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	
Autre prestation 3, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	

Domaine de l'encouragement : Encouragement préscolaire

Objectif stratégique du programme : *Les familles de migrants ont accès à des offres d'encouragement préscolaire adaptées à leur situation familiale, dans le respect du principe de l'égalité des chances.*

Intéressons-nous maintenant de plus près à l'importance de votre PIC I pour les prestations concernées. Veuillez cocher dans le tableau les affirmations correctes pour toutes les prestations de votre canton.

Plusieurs réponses possibles

							Remarques
	Une **nouvelle** prestation a été **développée/introduite**.	La prestation existait déjà, mais elle a été **repensée sur le plan conceptuel et qualitatif**.	La prestation existait déjà, mais elle a été **complétée ou étendue à de nouveaux groupes cibles (partiels)**.	La prestation existait déjà et a été **maintenue sans changement**.	La prestation a pu être **transférée dans les structures ordinaires**.	Pas d'indication possible	
Mise en place/ouverture de services de consultation pour femmes enceintes accessibles aux familles de migrants et répondant à leurs besoins	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Mise en place/ouverture de services de consultation pour parents accessibles aux familles de migrants et répondant à leurs besoins	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Mise en place/ouverture de structures d'accueil extra-familial (groupes de jeu,	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

garderies) accessibles aux familles de migrants et répondant à leurs besoins							
Subventionnement de places dans les structures d'accueil extra-familial (groupes de jeu, garderies)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Encouragement linguistique précoce dans les structures d'accueil extra-familial (groupes de jeu, garderies)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Mise en place/développement d'offres de formation des parents accessibles aux familles de migrants et répondant à leurs besoins	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Sensibilisation des parents des familles de migrants aux thèmes de l'encouragement préscolaire	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Encouragement de la langue maternelle des enfants issus de familles de migrants	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Développement de la qualité dans les offres d'encouragement préscolaire par le biais de la formation continue, de la	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

qualification ou de l'accompagnement							
Renforcement des compétences interculturelles dans les offres d'encouragement préscolaire par le biais de la formation continue, de la qualification ou de l'accompagnement	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Mise en place/développement d'autres offres d'encouragement préscolaire accessibles aux familles de migrants et répondant à leurs besoins	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 1, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 2, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 3, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

Domaine de l'encouragement : Encouragement préscolaire

Objectif stratégique du programme : *Les familles de migrants ont accès à des offres d'encouragement préscolaire adaptées à leur situation familiale, dans le respect du principe de l'égalité des chances.*

Veuillez évaluer approximativement l'objectif stratégique du programme de ce domaine de l'encouragement.

Dans le cadre du PIC I, nous nous sommes ...

- ... très nettement rapprochés de l'objectif.
- ... considérablement rapprochés de l'objectif.
- ... passablement rapprochés de l'objectif.
- ... peu ou pas du tout rapprochés de l'objectif.

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Encouragement préscolaire

Objectif stratégique du programme : *Les familles de migrants ont accès à des offres d'encouragement préscolaire adaptées à leur situation familiale, dans le respect du principe de l'égalité des chances.*

Quelles difficultés avez-vous rencontrées/rencontrez-vous dans le cadre de cet objectif stratégique du programme ?

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Il a été difficile de développer/mettre en œuvre des prestations appropriées permettant d'atteindre cet objectif du programme.
- ☐ Les communes jouent un rôle important dans le cadre de cet objectif du programme. Il a été difficile de les intégrer.
- ☐ Même avec des prestations théoriquement appropriées, il a été difficile d'atteindre réellement les groupes cibles.
- ☐ Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous avons prévu ces ressources dans le PIC II.
- ☐ Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous fixons cependant les priorités différemment dans le cadre du PIC II.
- ☐ Il est possible de se rapprocher considérablement de l'objectif à l'avenir, mais il faut simplement plus de temps pour que nos mesures et nos offres fassent effet.
- ☐ Autres difficultés, précisez :
- ☐ L'objectif devrait être adapté comme suit :
- ☐ Pas de difficultés particulières

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Employabilité

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés qui n'ont pas accès aux offres des structures ordinaires peuvent recourir à une offre d'encouragement visant à améliorer leur employabilité.*

Quelles offres et mesures votre canton a-t-il développées ou mises en œuvre/financées dans ce domaine de l'encouragement dans le cadre du PIC I ?

Veuillez indiquer dans la liste ci-après les principales prestations (= offres, mesures, etc.) que votre canton a développées ou mises en œuvre/financées dans le cadre du PIC I. Veuillez en outre préciser quels objectifs stratégiques du programme elles devraient contribuer à atteindre. Vous pouvez aussi mentionner d'autres mesures et offres qui étaient importantes dans votre canton.

Attention :

- Ce sont les prestations concrètes qui sont prépondérantes et non les institutions qui fournissent cette prestation : si un centre de compétences a par exemple été créé pour fournir plusieurs prestations (p. ex. entretiens de primo- information et gestion d'une plateforme web avec des informations destinées aux nouveaux arrivants), ce sont ces prestations qui nous intéressent et non le centre de compétences dans son ensemble.
- Vous pouvez également indiquer des prestations qui n'ont pas encore été entièrement mises en œuvre dans le cadre du PIC I, mais qui ont seulement été préparées / conçues / développées.
- Si une prestation contribue également à d'autres domaines de l'encouragement, veuillez aussi la mentionner à l'endroit concerné.
- Vous pouvez ajouter des remarques pratiques sur les différentes prestations dans le champ « Remarques ».

Plusieurs réponses possibles

				Remarques
	Contribution à l'objectif	La prestation ne faisait pas partie (ou marginalement) de notre PIC	La prestation n'était pas nécessaire dans le PIC, car elle était déjà fournie d'une autre manière	
Transmission de compétences de base (technologie de l'information et de la communication TIC, mathématiques élémentaires) pour encourager les capacités d'apprentissage et l'employabilité	☐	☐	☐	
Programmes de qualification (avec l'objectif d'accéder directement au marché du travail)	☐	☐	☐	
Programmes d'occupation (objectif : structure journalière)	☐	☐	☐	
Encadrement en cours d'emploi et soutien de l'emploi	☐	☐	☐	
Préparation aux offres transitoires (encouragement des capacités d'apprentissage)	☐	☐	☐	
Accessibilité aux offres transitoires (entre autres prise en charge des coûts, financements de départ)	☐	☐	☐	

Modèles de salaires partiels et allocations d'initiation au travail	☐	☐	☐	
Mesures d'intégration des employeurs dans l'encouragement à l'employabilité (veuillez citer des exemples sous « Remarques »)	☐	☐	☐	
Autre prestation 1, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	
Autre prestation 2, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	
Autre prestation 3, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	

Domaine de l'encouragement : Employabilité

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés qui n'ont pas accès aux offres des structures ordinaires peuvent recourir à une offre d'encouragement visant à améliorer leur employabilité.*

Intéressons-nous maintenant de plus près à l'importance de votre PIC I pour les prestations concernées. Veuillez cocher dans le tableau les affirmations correctes pour toutes les prestations de votre canton.

Plusieurs réponses possibles

							Remarques
	Une **nouvelle** prestation a été **développée/introduite**.	La prestation existait déjà, mais elle a été **repensée sur le plan conceptuel et qualitatif**.	La prestation existait déjà, mais elle a été **complétée ou étendue à de nouveaux groupes cibles (partiels)**.	La prestation existait déjà et a été **maintenue sans changement**.	La prestation a pu être **transférée dans les structures ordinaires**.	Pas d'indication possible	
Transmission de compétences de base (technologie de l'information et de la communication TIC, mathématiques élémentaires) pour encourager les capacités d'apprentissage et l'employabilité	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Programmes de qualification (avec l'objectif d'accéder directement au marché du travail)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Programmes d'occupation	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

(objectif : structure journalière)							
Encadrement en cours d'emploi et soutien de l'emploi	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Préparation aux offres transitoires (encouragement des capacités d'apprentissage)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Accessibilité aux offres transitoires (entre autres prise en charge des coûts, financements de départ)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Modèles de salaires partiels et allocations d'initiation au travail	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Mesures d'intégration des employeurs dans l'encouragement à l'employabilité	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 1, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 2, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

Autre prestation 3, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

Domaine de l'encouragement : Employabilité

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés qui n'ont pas accès aux offres des structures ordinaires peuvent recourir à une offre d'encouragement visant à améliorer leur employabilité.*

Veuillez évaluer approximativement l'objectif stratégique du programme de ce domaine de l'encouragement.

Dans le cadre du PIC I, nous nous sommes ...

- ○ ... très nettement rapprochés de l'objectif.
- ○ ... considérablement rapprochés de l'objectif.
- ○ ... passablement rapprochés de l'objectif.
- ○ ... peu ou pas du tout rapprochés de l'objectif.

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Employabilité

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés qui n'ont pas accès aux offres des structures ordinaires peuvent recourir à une offre d'encouragement visant à améliorer leur employabilité.*

Quelles difficultés avez-vous rencontrées/rencontrez-vous dans le cadre de cet objectif stratégique du programme ?

Plusieurs réponses possibles

- [ ] Il a été difficile de développer/mettre en œuvre des prestations appropriées permettant d'atteindre cet objectif du programme.
- [ ] Les communes jouent un rôle important dans le cadre de cet objectif du programme. Il a été difficile de les intégrer.
- [ ] Même avec des prestations théoriquement appropriées, il a été difficile d'atteindre réellement les groupes cibles.
- [ ] Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous avons prévu ces ressources dans le PIC II.
- [ ] Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous fixons cependant les priorités différemment dans le cadre du PIC II.
- [ ] Il est possible de se rapprocher considérablement de l'objectif à l'avenir, mais il faut simplement plus de temps pour que nos mesures et nos offres fassent effet.
- [ ] Autres difficultés, précisez :
- [ ] L'objectif devrait être adapté comme suit :
- [ ] Pas de difficultés particulières

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Employabilité

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés qui n'ont pas accès aux offres des structures ordinaires peuvent recourir à une offre d'encouragement visant à améliorer leur employabilité.*

Veuillez indiquer le nombre de personnes qui ont profité de mesures d'encouragement à l'employabilité dans votre canton entre 2014 et 2017, et préciser s'il s'agit de chiffres précis ou d'une estimation.

- [ ] Nombre de personnes :
- [ ] Il s'agit de chiffres précis.
- [ ] Il s'agit d'une estimation.
- [ ] Pas d'indication possible

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Interprétariat communautaire

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés ainsi que les collaborateurs des structures ordinaires peuvent recourir dans certaines situations de dialogue (informations complexes, thématiques très personnelles, procédures administratives) à un service professionnel d'interprétariat communautaire pour des prestations de haute qualité.*

Quelles offres et mesures votre canton a-t-il développées ou mises en œuvre/financées dans ce domaine de l'encouragement dans le cadre du PIC I ?

Veuillez indiquer dans la liste ci-après les principales prestations (= offres, mesures, etc.) que votre canton a développées ou mises en œuvre/financées dans le cadre du PIC I. Veuillez en outre préciser quels objectifs stratégiques du programme elles devraient contribuer à atteindre. Vous pouvez aussi mentionner d'autres mesures et offres qui étaient importantes dans votre canton.

Attention :

- Ce sont les prestations concrètes qui sont prépondérantes et non les institutions qui fournissent cette prestation : si un centre de compétences a par exemple été créé pour fournir plusieurs prestations (p. ex. entretiens de primo- information et gestion d'une plateforme web avec des informations destinées aux nouveaux arrivants), ce sont ces prestations qui nous intéressent et non le centre de compétences dans son ensemble.
- Vous pouvez également indiquer des prestations qui n'ont pas encore été entièrement mises en œuvre dans le cadre du PIC I, mais qui ont seulement été préparées / conçues / développées.
- Si une prestation contribue également à d'autres domaines de l'encouragement, veuillez aussi la mentionner à l'endroit concerné.
- Vous pouvez ajouter des remarques pratiques sur les différentes prestations dans le champ « Remarques ».

Plusieurs réponses possibles

				Remarques
	Contribution à l'objectif	La prestation ne faisait pas partie (ou marginalement) de notre PIC	La prestation n'était pas nécessaire dans le PIC, car elle était déjà fournie d'une autre manière	
Financement du placement d'interprètes communautaires	☐	☐	☐	
Promotion de la notoriété de l'interprétariat communautaire auprès des migrants	☐	☐	☐	
Sensibilisation à l'interprétariat communautaire auprès des institutions des structures ordinaires	☐	☐	☐	
Mesures de développement et d'assurance de la qualité de l'interprétariat communautaire	☐	☐	☐	
Autre prestation 1, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	
Autre prestation 2, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	
Autre prestation 3, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	

Domaine de l'encouragement : Interprétariat communautaire

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés ainsi que les collaborateurs des structures ordinaires peuvent recourir dans certaines situations de dialogue (informations complexes, thématiques très personnelles, procédures administratives) à un service professionnel d'interprétariat communautaire pour des prestations de haute qualité.*

Intéressons-nous maintenant de plus près à l'importance de votre PIC I pour les prestations concernées. Veuillez cocher dans le tableau les affirmations correctes pour toutes les prestations de votre canton.

Plusieurs réponses possibles

							Remarques
	Une **nouvelle** prestation a été **développée/introduite**.	La prestation existait déjà, mais elle a été **repensée sur le plan conceptuel et qualitatif**.	La prestation existait déjà, mais elle a été **complétée ou étendue à de nouveaux groupes cibles (partiels)**.	La prestation existait déjà et a été **maintenue sans changement**.	La prestation a pu être **transférée dans les structures ordinaires**.	Pas d'indication possible	
Financement du placement d'interprètes communautaires	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Promotion de la notoriété de l'interprétariat communautaire auprès des migrants	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Sensibilisation à l'interprétariat communautaire auprès des institutions des structures ordinaires	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Mesures de développement et d'assurance de la qualité de	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

l'interprétariat communautaire							
Autre prestation 1, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 2, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 3, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

Domaine de l'encouragement : Interprétariat communautaire

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés ainsi que les collaborateurs des structures ordinaires peuvent recourir dans certaines situations de dialogue (informations complexes, thématiques très personnelles, procédures administratives) à un service professionnel d'interprétariat communautaire pour des prestations de haute qualité.*

Veuillez évaluer approximativement l'objectif stratégique du programme de ce domaine de l'encouragement.

Dans le cadre du PIC I, nous nous sommes ...

- ○ ... très nettement rapprochés de l'objectif.
- ○ ... considérablement rapprochés de l'objectif.
- ○ ... passablement rapprochés de l'objectif.
- ○ ... peu ou pas du tout rapprochés de l'objectif.

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Interprétariat communautaire

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés ainsi que les collaborateurs des structures ordinaires peuvent recourir dans certaines situations de dialogue (informations complexes, thématiques très personnelles, procédures administratives) à un service professionnel d'interprétariat communautaire pour des prestations de haute qualité.*

Quelles difficultés avez-vous rencontrées/rencontrez-vous dans le cadre de cet objectif stratégique du programme ?

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Il a été difficile de développer/mettre en œuvre des prestations appropriées permettant d'atteindre cet objectif du programme.
- ☐ Les communes jouent un rôle important dans le cadre de cet objectif du programme. Il a été difficile de les intégrer.
- ☐ Même avec des prestations théoriquement appropriées, il a été difficile d'atteindre réellement les groupes cibles.
- ☐ Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous avons prévu ces ressources dans le PIC II.
- ☐ Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous fixons cependant les priorités différemment dans le cadre du PIC II.
- ☐ Il est possible de se rapprocher considérablement de l'objectif à l'avenir, mais il faut simplement plus de temps pour que nos mesures et nos offres fassent effet.
- ☐ Autres difficultés, précisez :
- ☐ L'objectif devrait être adapté comme suit :
- ☐ Pas de difficultés particulières

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Intégration sociale

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés participent à la vie sociale dans leur voisinage, que ce soit la commune ou le quartier, et s'engagent dans des organisations de la société civile.*

Quelles offres et mesures votre canton a-t-il développées ou mises en œuvre/financées dans ce domaine de l'encouragement dans le cadre du PIC I ?

Veuillez indiquer dans la liste ci-après les principales prestations (= offres, mesures, etc.) que votre canton a développées ou mises en œuvre/financées dans le cadre du PIC I. Veuillez en outre préciser quels objectifs stratégiques du programme elles devraient contribuer à atteindre. Vous pouvez aussi mentionner d'autres mesures et offres qui étaient importantes dans votre canton.

Attention :

• Ce sont les prestations concrètes qui sont prépondérantes et non les institutions qui fournissent cette prestation : si un centre de compétences a par exemple été créé pour fournir plusieurs prestations (p. ex. entretiens de primo- information et gestion d'une plateforme web avec des informations destinées aux nouveaux arrivants), ce sont ces prestations qui nous intéressent et non le centre de compétences dans son ensemble.

• Vous pouvez également indiquer des prestations qui n'ont pas encore été entièrement mises en œuvre dans le cadre du PIC I, mais qui ont seulement été préparées / conçues / développées.

• Si une prestation contribue également à d'autres domaines de l'encouragement, veuillez aussi la mentionner à l'endroit concerné.

• Vous pouvez ajouter des remarques pratiques sur les différentes prestations dans le champ « Remarques ».

Plusieurs réponses possibles

				Remarques
	Contribution à l'objectif	La prestation ne faisait pas partie (ou marginalement) de notre PIC	La prestation n'était pas nécessaire dans le PIC, car elle était déjà fournie d'une autre manière	
Encouragement de l'intégration sociale des migrants **dans la commune ou le quartier** (p. ex. bénévolat, organisation de rencontres ; veuillez citer des exemples sous « Remarques »)	☐	☐	☐	
Encouragement de l'intégration sociale des migrants **dans des organisations de la société civile** (p. ex. associations ; veuillez citer des exemples sous « Remarques »)	☐	☐	☐	
Autre prestation 1, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	
Autre prestation 2, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	
Autre prestation 3, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	

Domaine de l'encouragement : Intégration sociale

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés participent à la vie sociale dans leur voisinage, que ce soit la commune ou le quartier, et s'engagent dans des organisations de la société civile.*

Intéressons-nous maintenant de plus près à l'importance de votre PIC I pour les prestations concernées. Veuillez cocher dans le tableau les affirmations correctes pour toutes les prestations de votre canton.

Plusieurs réponses possibles

							Remarques
	Une **nouvelle** prestation a été **développée/introduite**.	La prestation existait déjà, mais elle a été **repensée sur le plan conceptuel et qualitatif**.	La prestation existait déjà, mais elle a été **complétée ou étendue à de nouveaux groupes cibles (partiels)**.	La prestation existait déjà et a été **maintenue sans changement**.	La prestation a pu être **transférée dans les structures ordinaires**.	Pas d'indication possible	
Encouragement de l'intégration sociale des migrants **dans la commune ou le quartier** (p. ex. bénévolat, organisation de rencontres)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Encouragement de l'intégration sociale **des migrants dans des organisations de la société civile** (p. ex. associations)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 1, précisez : (veuillez	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

préciser sous « Remarques »)							
Autre prestation 2, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre prestation 3, précisez : (veuillez préciser sous « Remarques »)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

Domaine de l'encouragement : Intégration sociale

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés participent à la vie sociale dans leur voisinage, que ce soit la commune ou le quartier, et s'engagent dans des organisations de la société civile.*

Veuillez évaluer approximativement l'objectif du programme de ce domaine de l'encouragement.

Dans le cadre du PIC I, nous nous sommes ...

- ○ ... très nettement rapprochés de l'objectif.
- ○ ... considérablement rapprochés de l'objectif.
- ○ ... passablement rapprochés de l'objectif.
- ○ ... peu ou pas du tout rapprochés de l'objectif.

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Domaine de l'encouragement : Intégration sociale

Objectif stratégique du programme : *Les immigrés participent à la vie sociale dans leur voisinage, que ce soit la commune ou le quartier, et s'engagent dans des organisations de la société civile.*

Quelles difficultés avez-vous rencontrées/rencontrez-vous dans le cadre de cet objectif stratégique du programme ?

Plusieurs réponses possibles

- [ ] Il a été difficile de développer/mettre en œuvre des prestations appropriées permettant d'atteindre cet objectif du programme.
- [ ] Les communes jouent un rôle important dans le cadre de cet objectif du programme. Il a été difficile de les intégrer.
- [ ] Même avec des prestations théoriquement appropriées, il a été difficile d'atteindre réellement les groupes cibles.
- [ ] Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous avons prévu ces ressources dans le PIC II.
- [ ] Pour pouvoir se rapprocher considérablement de l'objectif, il faut davantage de ressources financières et humaines que celles que nous avons engagées dans le PIC I. Nous fixons cependant les priorités différemment dans le cadre du PIC II.
- [ ] Il est possible de se rapprocher considérablement de l'objectif à l'avenir, mais il faut simplement plus de temps pour que nos mesures et nos offres fassent effet.
- [ ] Autres difficultés, précisez :
- [ ] L'objectif devrait être adapté comme suit :
- [ ] Pas de difficultés particulières

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Questions d'ordre général sur le programme d'intégration cantonal

Quelles ont-été les répercussions du PIC sur la perception de l'intégration par l'opinion publique ?

	...a considérablement augmenté	...a plutôt augmenté	...n'a pas tellement changé	...a plutôt diminué	...a considérablement diminué	ne sait pas
L'attention de l'opinion publique à l'égard du thème de l'intégration...	○	○	○	○	○	○
Le degré d'acceptation par l'opinion publique des mesures d'encouragement de l'intégration...	○	○	○	○	○	○

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Questions d'ordre général sur le programme d'intégration cantonal

Avez-vous constaté d'autres répercussions sur la perception de l'intégration par l'opinion publique ?

Questions d'ordre général sur le programme d'intégration cantonal

Le PIC I a-t-il apporté des changements dans la collaboration entre le canton et les communes en ce qui concerne l'encouragement de l'intégration ?

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Oui, dans l'ensemble la collaboration s'est renforcée.
- ☐ Oui, dans l'ensemble la collaboration s'est affaiblie.
- ☐ Oui, il y a (aussi) eu d'autres changements (vous pouvez les décrire sous « Remarques »).
- ☐ Il n'y a eu aucun changement.

- ☐ Ne sait pas/pas de réponse

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Questions d'ordre général sur le programme d'intégration cantonal

Le PIC I a-t-il apporté des changements dans la collaboration entre l'encouragement spécifique de l'intégration et les structures ordinaires ?

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Oui, dans l'ensemble la collaboration s'est renforcée.
- ☐ Oui, dans l'ensemble la collaboration s'est affaiblie.
- ☐ Oui, il y a (aussi) eu d'autres changements (vous pouvez les décrire sous « Remarques »).
- ☐ Il n'y a eu aucun changement.

- ☐ Ne sait pas/pas de réponse

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Questions d'ordre général sur le programme d'intégration cantonal

Veuillez décrire les structures ordinaires dans lesquelles des lacunes apparaissaient/apparaissent au niveau de l'encouragement de l'intégration et dans lesquelles des mesures ont été prises dans le cadre du PIC pour améliorer l'intégration des étrangères et des étrangers.

Plusieurs réponses possibles

- [ ] École obligatoire
- [ ] Institutions de formation professionnelle ou autres institutions du degré secondaire II (p. ex. gymnase)
- [ ] Établissements de santé
- [ ] Justice, y compris police et exécution des peines
- [ ] Services de l'emploi
- [ ] Autorités d'aide sociale
- [ ] Autres administrations ou autorités
- [ ] Entreprises publiques et privées
- [ ] Autres, précisez :
- [ ] Aucune mesure de ce genre

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Questions d'ordre général sur le programme d'intégration cantonal

Quelles améliorations concrètes apparaissent dans les structures ordinaires citées ?

Questions d'ordre général sur le programme d'intégration cantonal

Selon vous, dans quelles structures ordinaires de votre canton est-il actuellement le plus urgent d'agir en ce qui concerne l'encouragement de l'intégration ?

Plusieurs réponses possibles

- ☐ École obligatoire
- ☐ Institutions de formation professionnelle ou autres institutions du degré secon-daire II (p. ex. gymnase)
- ☐ Établissements de santé
- ☐ Justice, y compris police et exécution des peines
- ☐ Services de l'emploi
- ☐ Autorités d'aide sociale
- ☐ Autres administrations ou autorités
- ☐ Entreprises publiques et privées
- ☐ Autres, précisez :

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Questions d'ordre général sur le programme d'intégration cantonal

L'implication des migrants (et de leurs groupes d'intérêt) dans l'encouragement de l'intégration a-t-elle changé dans le cadre du PIC I ?

- ○ Oui, dans l'ensemble leur implication a augmenté.
- ○ Non, dans l'ensemble leur implication a diminué.
- ○ Aucun changement, ils étaient déjà fortement impliqués auparavant.
- ○ Aucun changement, ils restent plutôt peu impliqués.

Autres remarques et commentaires pour cette question:

Merci!

Programmes cantonaux d'intégration 2014-2017 (PIC I)

Une fois que vous avez terminé de répondre aux questions, cliquez sur le bouton « Terminé – fermer ici ».
Le questionnaire sera alors clos et vous ne pourrez plus modifier vos réponses.
Vous pouvez sauvegarder vos réponses en format pdf en cliquant sur le bouton correspondant.